



Programme Accélérateur de Revenus de Hershey (HIAP) Rapport d'avancement de la première phase

Avril 2023–mai 2025



WAGENINGEN
UNIVERSITY & RESEARCH

Programme Accélérateur de Revenus de Hershey (HIAP) Rapport d'avancement de la première phase

Avril 2023–mai 2025

Caroline Desalos, Thirze Hermans, Maartje de Jong et Tinka Koster ; avec les contributions de : Nina Bellini-Motovska, Maree Bouterakos et de l'équipe EMC, 2025. *Programme Accélérateur de Revenus de Hershey (HIAP) Rapport d'avancement de la première phase ; avril 2023–mai 2025*. Wageningen, Wageningen Social & Economic Research – rapport 2025-127-3. 46 p. ; 2 ill. ; 4 tab. ; 16 réf.

Le présent rapport fait état de l'avancement du programme HIAP (*Hershey Income Accelerator Program*) en Côte d'Ivoire sur la période allant d'avril 2023 à mai 2025. Une approche mixte a été utilisée fondée sur une collecte et analyse de données croisées avec les résultats fournis par les partenaires pour informer de l'état des lieux des activités et des indicateurs de progrès. Bien qu'il ne s'agisse pas à proprement parler d'une évaluation de l'incidence du programme, le rapport fait ressortir des résultats préliminaires encourageants : l'implication élevée et la fidélité des agriculteurs, leur volonté d'adopter de bonnes pratiques agricoles (BPA), l'amélioration de l'inclusion financière et la collaboration efficace entre les partenaires de mise en œuvre. En parallèle, il souligne les défis de faible productivité du cacao, de pénurie de main-d'œuvre et d'une compréhension inégale des conditions requises pour percevoir les transferts monétaires. Les recommandations formulées sont d'ordre stratégique (par exemple réfléchir à une stratégie de désengagement progressif et à l'évolution du rôle des coopératives au sein du programme HIAP), opérationnel (par exemple améliorer la communication sur les transferts monétaires conditionnels) et d'apprentissage (par exemple favoriser les boucles d'apprentissage et élargir la définition de résilience).

Mots clés : cacao, HIAP, Côte d'Ivoire, rapport d'avancement, approche mixte

Ce rapport peut être téléchargé gratuitement sur <https://doi.org/10.18174/708955> ainsi que sur <http://www.wur.eu/social-and-economic-research> (dans la rubrique des publications de Wageningen Social & Economic Research).

© 2025 Wageningen Social & Economic Research

P.O. Box 88, 6700 AB Wageningen, Pays-Bas, Tél. +31 0317 48 48 88, E-mail : info.wser@wur.nl, <http://www.wur.eu/social-and-economic-research>. Wageningen Social & Economic Research fait partie de Wageningen University & Research.



Ce document est sous licence Creative Commons Attribution-Non Commercial 4.0 International.

© Wageningen Social & Economic Research, partie intégrante de Stichting Wageningen Research, 2025

L'utilisateur est autorisé à reproduire, diffuser, communiquer ce document et à en créer des dérivés. Les contenus de tiers utilisés dans ce document et protégés par des droits de propriété intellectuelle ne peuvent être exploités sans l'autorisation préalable du tiers concerné. L'utilisateur doit mentionner le nom indiqué par l'auteur ou le concédant de licence sans toutefois laisser entendre que celui-ci approuve son utilisation du document ou son travail. Il ne peut utiliser le contenu à des fins commerciales.

Wageningen Social & Economic Research ne saurait être tenue responsable de quelque dommage découlant de l'exploitation des résultats ou de l'application des recommandations de cette étude.

Wageningen Social & Economic Research est certifié ISO 9001:2015.

Wageningen Social & Economic Research – rapport 2025-127-3 | code projet : 2382900016

Photo de couverture : Shutterstock

Table des matières

Synthèse	7	4	Conclusions et recommandations.....	36
Abréviations	9	4.1	Principales conclusions.....	36
1 Introduction.....	10	4.2	Recommandations.....	37
2 Méthode.....	13		Remerciements.....	40
3 Résultats.....	17		Références	41
3.1 Coopératives participant à la phase 1	17	Annexe 1	Questions d'apprentissage.....	42
3.2 Activités des partenaires, mise en œuvre et résultats.....	18	Annexe 2	Théorie du changement	44
3.3 Changements dans une sélection de marqueurs de progrès	29			

Synthèse

Le présent rapport fait état de l'avancement et des résultats des activités mises en œuvre en Côte d'Ivoire dans le cadre du programme Accélérateur de revenus de Hershey (*Hershey Income Accelerator Program* [HIAP]) depuis son lancement en mars 2023 jusqu'en mai 2025. HIAP est une initiative quinquennale de 40 millions de dollars américains qui cherche à améliorer les moyens de subsistance des producteurs de cacao en professionnalisant les exploitations, en améliorant la gestion de la chaîne d'approvisionnement ainsi qu'en promouvant l'éducation et l'inclusion économique et financière. Ce rapport porte sur cinq des coopératives dans lesquelles la première phase du programme HIAP a été déployée ; celles-ci servant de groupe pilote pour orienter et ajuster les stratégies futures de mise en œuvre.

Ce rapport n'est pas une évaluation de l'incidence du programme ; une évaluation de la contribution du programme aux résultats devant être menée à cet effet en 2027. Il vise plutôt à tirer des enseignements pour affiner le programme HIAP. Bien que la période d'observation ait été trop brève pour mesurer l'impact, la plupart des marqueurs de progrès et résultats des activités sont positifs, notamment quant à l'implication des agriculteurs, à la fidélité et aux retours d'expérience. Une approche mixte a été privilégiée pour collecter les données. Elle est basée sur l'examen des questions d'apprentissage et d'une analyse pour combler certaines lacunes de données. Ce travail a été réalisé par Wageningen University & Research (WUR) et les partenaires du programme HIAP sur le terrain, c'est-à-dire RA, PUR et CARE. La méthode combine et croise les rapports des partenaires, les informations fournies par la plateforme de partage de données HIAP, et les données qualitatives issues des discussions avec les groupes cibles (DGC) et des entretiens semi-directifs (ESD). Les marqueurs de progrès, dérivés de la théorie du changement HIAP et des systèmes SEA (suivi, évaluation et apprentissage [*monitoring, evaluation, and learning MEL*]) des partenaires, ont structuré l'analyse.

Des premiers résultats prometteurs montrent un engagement des producteurs, une adoption de pratiques améliorées et le renforcement des capacités des ménages, ce qui permet d'anticiper des résultats plus durables au fur et à mesure que le programme évolue. **Les principales réalisations sont les suivantes :**

- Implication forte et fidélité des agriculteurs, encouragées par des primes, des contributions, des équipements et un accompagnement (pourcentage moyen, par agriculteur, de cacao produit et vendu à la coopérative : 90,2 %).
- Volonté des agriculteurs d'adopter de bonnes pratiques agricoles (BPA), comme l'élagage, grâce aux transferts monétaires conditionnels (TMC) et aux plans d'entreprise agricole (PEA). À titre d'exemple, la plupart des agriculteurs ont obtenu la mention « bien » pour le captage et le stockage du carbone (90 %), pour l'utilisation et la conservation de l'eau (98 %), pour l'état des sols (88 %), son pH (96 %) et la gestion de l'érosion (85 %).
- Sensibilisation accrue et adoption initiale des pratiques agroforestières.
- Renforcement de l'inclusion financière par le biais d'associations de valorisation de l'entraide communautaire (AVEC), 68 % des femmes membres épargnant activement.
- Attitude positive des agriculteurs face aux formations sur l'entrepreneuriat et la gestion financière, ce qui a eu pour effet de diversifier les revenus de leur ménage et d'améliorer leur gestion des finances.
- Rôles complémentaires des partenaires de mise en œuvre : relier entre elles les interventions agricoles, environnementales et financières en mettant l'accent sur l'inclusion économique et financière.

Les agriculteurs ont fait part de **défis**, parmi lesquels la baisse de productivité en raison des ravageurs, des maladies et du changement climatique. Ils ont également signalé un manque de main-d'œuvre, une compréhension non uniforme des conditions liées aux TMC et des divergences de données quant à la prise de décision dans les ménages et dans la communauté.

Les **recommandations prioritaires** qui se fondent sur les conclusions de ce rapport sont les suivantes :

- **Stratégie** : Mettre en place une stratégie globale pour que les interventions clés que sont les TMC, l'accompagnement autour des BPA et les AVEC perdurent au-delà de l'engagement quinquennal de Hershey. ; continuer à chercher des solutions aux problèmes de main-d'œuvre et renforcer le rôle des coopératives dans la planification du programme.
- **Opérations** : mieux communiquer sur l'éligibilité aux TMC, leurs conditions et le calendrier ; poursuivre l'harmonisation des systèmes de suivi et des marqueurs de progrès entre partenaires (dont chercher à comprendre les divergences de pratique de prise de décision entre ménages et communauté) ; et accroître le partage des données et la transparence. Enfin, améliorer la visibilité de Hershey sur le terrain pour une meilleure fidélité et confiance.
- **Apprentissage** : maintenir la dynamique de changement de comportement ; renforcer l'apprentissage des agriculteurs et coopératives en insistant sur les boucles de rétroaction ; et faire en sorte que la définition que donne HIAP de la résilience et le suivi qu'il en fait soient alignés sur la stratégie Cocoa for Good. Même si HIAP ne couvre pas tous les aspects de la résilience, cela crée un cadre de résilience unifié pour un suivi dans la durée.

Abréviations

Abréviation	Signification
AAS	Analyse et action sociales
AGR	Activités génératrices de revenus
AVEC	Associations de Valorisation de l'Entraide Communautaire
BPA	Bonnes pratiques agricoles
CARE	Cooperative for Assistance and Relief Everywhere
DGC	Discussion avec les groupes cibles
ESD	Entretiens semi-directifs
ESP	Entrepreneurial Solutions Partners
ETG	Export Trading Group
HIAP	Programme Accélérateur de Revenus de Hershey
IMF	Institutions de microfinance
OA	Observation de l'adoption
PEA	Plan d'entreprise agricole
PUR	PUR Projet (initiative de développement durable)
RA	Rainforest Alliance
SEA	Suivi, évaluation et apprentissage
TdC	Théorie du changement
TMC	Transferts monétaires conditionnels
TM	Transferts monétaires
WUR	Wageningen University & Research

1 Introduction

Le présent rapport fait état de l'avancement et des résultats des activités mises en œuvre en Côte d'Ivoire dans le cadre du Programme Accélérateur de Revenus de Hershey (Hershey Income Accelerator Program [HIAP]), depuis son lancement en mars 2023 jusqu'en mai 2025.

Le rapport informe les parties prenantes de l'état d'avancement du programme HIAP, initiative quinquennale de 40 millions de dollars américains lancée en 2023 pour améliorer les moyens de subsistance des producteurs de cacao en Côte d'Ivoire. Le programme se concentre sur la professionnalisation des agriculteurs, la gestion de la chaîne d'approvisionnement, l'éducation et l'inclusion économique et financière. Sur la période couverte par le rapport, le programme HIAP a été mis en œuvre sur le terrain par trois partenaires clés : Rainforest Alliance (RA), CARE International (CARE) et PUR. Chaque partenaire contribue, individuellement ou collectivement, à faire adopter la théorie du changement (TdC ; voir annexe) du programme.

Ce rapport présente les résultats du tout premier groupe de coopératives ayant participé au programme entre septembre 2023 et octobre 2024, période appelée « phase 1 ».

L'illustration 1 indique le calendrier couvert par le présent rapport, avec le lancement du programme HIAP en avril 2023, l'intégration des coopératives en septembre 2023 et le début du travail de terrain auprès des agriculteurs en novembre 2023. Ces coopératives représentent une cohorte d'apprentissage distincte dont on peut tirer des enseignements et des idées clés pour informer et améliorer les futures stratégies de mise en œuvre. Elles se différencient des coopératives intégrées^a par RA en octobre 2024 ou après (illustration 1). Autrement dit, ce rapport se focalise sur les activités de RA, CARE et PUR et ne tient pas compte des opérations menées par d'autres partenaires (comme Sucden ou ESP) puisque celles-ci ont débuté au cours de la saison cacaoyère

2024–2025. Le présent rapport fait partie du système SEA plus large de Hershey, pour lequel WUR fournit un soutien consultatif couvrant le programme plus large Cocoa For Good à travers de multiples origines.

L'illustration 1 présente le calendrier de mise en œuvre ainsi que celui de SEA. L'analyse présentée dans ce rapport met l'accent sur l'apprentissage et l'amélioration des programmes plutôt que sur l'évaluation formelle.

Hershey investit, en partenariat avec les acteurs de sa chaîne d'approvisionnement, afin de mettre à disposition des communautés cacaoyères, une assistance technique de niveau international.

L'Équipe Hershey à l'échelle mondiale, entretient des relations durables avec les organisations de producteurs (coopératives) et les fournisseurs associés au sein de l'écosystème HIAP, garantissant ainsi que les programmes de terrain soient étroitement articulés avec les activités commerciales et contribuent au renforcement des relations et de la confiance mutuelle.

Hershey s'attache à aligner en permanence ses initiatives sur les priorités et les programmes du Gouvernement ivoirien, en instituant un Comité consultatif d'apprentissage (LAC) chargé de superviser le programme, placé sous la présidence du Conseil du Café-Cacao.

^a L'utilisation du terme « intégration » repose sur l'interprétation et l'application qu'en font les partenaires.

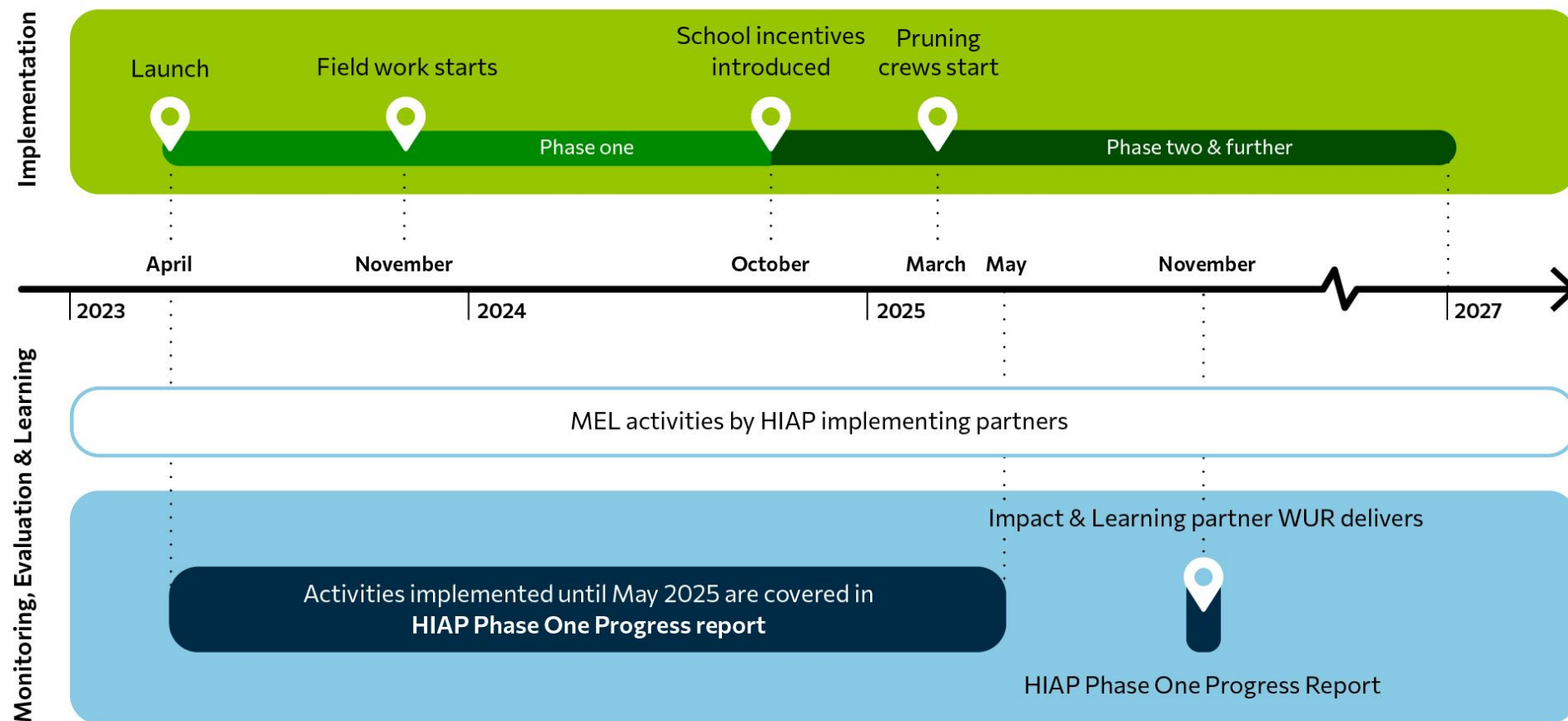


Illustration 1 Aperçu des activités SEA de WUR et calendrier de mise en œuvre

RA s'efforce de s'attaquer aux causes profondes de la pauvreté des ménages producteurs de cacao en Côte d'Ivoire.

L'objectif primaire de RA est d'aider les ménages producteurs de cacao à obtenir un revenu décent grâce au renforcement de leur résilience économique et de l'environnement au sein des communautés. Pour ce faire, RA a élaboré une stratégie¹ globale multidimensionnelle comprenant : 1) des transferts d'argent à court terme pour stabiliser les revenus et soutenir les investissements d'avenir ; 2) un accompagnement personnalisé des exploitations et des ménages pour améliorer les pratiques agricoles, la planification financière et la cohésion familiale ; 3) l'accès à des services essentiels tels que l'identification légale, à l'argent mobile et aux institutions financières pour favoriser l'inclusion ; et 4) une collaboration avec CARE pour que les communautés participent aux processus (notamment défense de leurs intérêts, dialogue et structures de responsabilisation), et ainsi favoriser un environnement plus juste et plus encourageant. Ces composantes sont censées se renforcer mutuellement, en s'attaquant aux vulnérabilités financières immédiates, en créant des revenus durables et en favorisant l'inclusion économique et financière.

CARE cherche à promouvoir l'inclusion économique et financière via des activités centrées sur le pilier de la TdC sur l'éducation et l'inclusion économique et financière.

L'approche de CARE consiste à renforcer la résilience des ménages producteurs de cacao en soutenant le développement et l'expansion des AVEC et en encourageant la participation à des activités génératrices de revenus durables et rentables. En outre, la stratégie met fortement l'accent sur l'amélioration de l'accès aux services essentiels tels que les soins médicaux, l'éducation et la protection de l'enfance pour les enfants et les familles vulnérables au sein des communautés cibles. La mise en œuvre de cette stratégie s'articule autour des trois axes suivants² : 1) augmenter la participation et la représentation des femmes dans les processus de prise de décision, tant au niveau des ménages que des communautés, afin de rendre la chaîne de valeur du cacao Hershey plus équitable et plus résiliente (en adéquation avec la volonté d'inclusion économique et financière, de justice économique, de voix et de leadership des femmes) ; 2) améliorer l'accès aux services essentiels de santé, d'éducation et de protection des enfants/familles identifié(e)s comme étant à risque dans les ménages et communautés participant au projet, conformément au droit de tout un chacun à la santé, à l'alimentation, à l'eau et à l'action humanitaire ;

3) accroître l'inclusion économique et financière des femmes via des activités durables et génératrices de revenus (AGR) / des entreprises rentables, y compris au sein de la chaîne de valeur Hershey. Grâce à cette approche, CARE vise à promouvoir les moyens de subsistance, l'équité et les services essentiels afin de surmonter les obstacles aux rôles des femmes dans l'économie cacaoyère et de construire des communautés résilientes.

PUR favorise la résilience et la professionnalisation des agriculteurs via l'agroforesterie en fournissant aux cultivateurs de cacao d'autres arbres que des cacaoyers.

Par cette initiative, PUR incite les agriculteurs qui optent pour le programme à adopter l'agroforesterie, à obtenir des connaissances sur ce sujet et à découvrir ses avantages. Dans le cadre de ce rapport, quatre objectifs clés ont été fixés : 1. faire découvrir l'agroforesterie aux coopératives et producteurs, ses avantages pour leurs exploitations et leurs revenus ; 2. recenser tous les producteurs exprimant un intérêt pour le programme, en se rendant sur leurs parcelles et en diagnostiquant les besoins de celles-ci en arbres et ombrage ; 3. former les agriculteurs aux BPA et leur apporter le soutien technique nécessaire ; 4. accroître les avantages économiques pour les agriculteurs et les communautés grâce à a) l'utilisation de pépinières communautaires b) des incitations financières basées sur le nombre d'arbres vivants à deux stades différents du suivi.

Le présent rapport comprend les quatre sections suivantes : méthode, résultats, analyse des marqueurs de progrès, conclusions et recommandations.

La section **Méthode**, qui suit cette introduction, décrit l'approche utilisée pour évaluer les activités et résultats de l'ensemble du programme HIAP. La section **Résultats** commence par un aperçu général des coopératives participant au programme, puis détaille les progrès réalisés par chaque partenaire HIAP. À cela s'ajoute une brève réflexion sur la collaboration entre partenaires qui se concentre sur les coopératives dans lesquelles les trois partenaires sont intervenus. Cette section se termine par une analyse des changements que révèlent certains **marqueurs de progrès**, ce qui donne un aperçu des effets du programme HIAP. Enfin, les **conclusions et recommandations** résument les points clés et proposent des conseils alignés sur les questions d'apprentissage du HIAP, listées à l'annexe 1.

2 Méthode

Pour évaluer les progrès du HIAP, une méthode mixte a été appliquée

La méthode utilisée pour évaluer les progrès du HIAP a été élaborée au cours de la phase initiale, pendant laquelle les partenaires du HIAP ont revu leurs questions d'apprentissage et WUR a procédé à une analyse des lacunes dans les données. L'approche mixte de cette étude a consisté à examiner, compiler et comparer – chaque fois que cela était possible – les données recueillies et communiquées par les partenaires sur la plateforme de données HIAP et dans les rapports - référencées dans le texte par des numéros répertoriés en fin de rapport- entre elles et complétées des données qualitatives. Ces données qualitatives ont été recueillies en mai 2025, période correspondant au début de la récolte intermédiaire en Côte d'Ivoire. Après la collecte de données ciblées, la dernière phase a consisté à apprécier les progrès du HIAP par rapport à un ensemble défini de marqueurs de progrès.

WUR a collecté des données qualitatives supplémentaires pour combler certaines des lacunes identifiées

Au cours de la phase 1, RA a travaillé avec trois coopératives de cacao, CARE a soutenu des AVEC dans 26 coopératives et PUR a démarré des activités dans une coopérative.^b Parmi ces coopératives, WUR en a sélectionné cinq : la coopérative C où les trois partenaires sur place ont été impliqués, les coopératives A et B où RA a été le plus actif, et les coopératives D et E où CARE a travaillé avec les AVEC existantes. Compte tenu des activités de PUR jusqu'en mars 2025 et du champ couvert par le présent rapport, PUR n'a pu intervenir qu'auprès de la coopérative C.

Dans chaque coopérative, des DGC ont été menés avec des producteurs de cacao et des ESD avec les représentants des coopératives (tableau 1)

Pour les coopératives A et B, deux à trois DGC ont été organisées : une avec un groupe mixte de producteurs-productrices de cacao, une autre avec des

producteurs seuls et une dernière avec des productrices seules (dans la coopérative B). Pour la coopérative A, deux DGC ont eu lieu : une avec de jeunes producteurs de 35 ans ou moins, et l'autre avec un groupe mixte de producteurs-productrices. Pour les coopératives D et E, deux DGC ont été menées : l'une avec les femmes bénéficiaires impliquées dans les AVEC soutenues par CARE (indépendamment de leur implication dans la production de cacao), et l'autre avec leurs maris. Pour les activités PUR au sein de la coopérative C, quatre DGC ont été organisées : une avec un groupe mixte de producteurs-productrices de cacao, une autre avec de jeunes producteurs et les deux dernières avec un groupe mixte ayant bénéficié de l'intervention de tous les partenaires. Dans chaque coopérative, un ESD a été mené avec des représentants de la coopérative. Des questionnaires d'orientation ont été élaborés et adaptés aux activités de chaque partenaire. Les principaux thèmes traités lors de ces DGC et ESD concernaient, entre autres, les activités menées et leur influence sur différents aspects liés aux moyens de subsistance et sur le comportement (motivation, compétences et opportunités). Les discussions ont abordé aussi les questions de fidélité, de visibilité des partenaires, de résilience et les principaux défis de la production de cacao.

Une coopérative a été choisie pour comprendre l'interaction des interventions des différents partenaires

La coopérative C a servi de site unique pour les interventions intégrées, car elle a bénéficié des efforts combinés de RA, PUR et CARE. Dans cette coopérative, deux autres DGC ont été organisées : l'une avec des bénéficiaires masculins impliqués dans deux interventions (généralement les maris de participantes CARE), et l'autre avec des femmes ayant bénéficié des trois interventions. Un ESD spécifique a également été réalisé à l'aide d'un outil propre aux interventions intégrées.

^b PUR travaille au total avec 8 coopératives appuyées par Hershey et a commencé en 2024 avec une coopérative HIAP.

Tableau 1 Méthodes de recherche par coopérative

Coopérative	Partenaire sur le terrain	Méthodes de recherche
A	RA	2 DGC : une avec de jeunes producteurs de 35 ans ou moins (9 participants), l'autre avec un groupe mixte de producteurs-productrices (12 participants) 1 ESD avec un représentant de la coopérative
B	RA	3 DGC : une avec un groupe mixte de producteurs-productrices (15 participants), une avec des producteurs (#12), une avec des productrices (#6) 1 ESD avec un représentant de la coopérative
C	RA, PUR, CARE	4 DGC : une avec de jeunes producteurs de 35 ans ou moins ayant bénéficié de l'intervention PUR (#10), une avec un groupe mixte de producteurs-productrices ayant aussi bénéficié de l'intervention PUR (#10), deux avec des groupes mixtes ayant bénéficié de l'intervention de tous les partenaires (9 et 8 participants) 1 ESD avec un représentant de la coopérative
D	CARE	2 DGC : une avec des femmes impliquées dans des AVEC soutenues par CARE (12 participantes), l'autre avec leurs maris (#12) 1 ESD avec un représentant de la coopérative
E	CARE	2 DGC : une avec des femmes impliquées dans des AVEC soutenues par CARE (12 participantes), l'autre avec leurs maris (#12) 1 ESD avec un représentant de la coopérative

Des marqueurs de progrès ont été choisis pour rendre compte de l'état d'avancement (tableau 2).

Les marqueurs de progrès ont été sélectionnés à partir d'une longue liste d'indicateurs compilés à partir de la TdC du HIAP et des efforts des différents partenaires en matière de SEA. Ils ont été identifiés grâce à l'évaluation d'experts, sur la base des critères suivants :

1. **Pertinence pour la gestion adaptative du HIAP** : les marqueurs devraient aider Hershey et ses partenaires de mise en œuvre à réfléchir aux progrès accomplis et à prendre des décisions stratégiques ou opérationnelles éclairées afin d'améliorer les futures phases de mise en œuvre.

2. **Possibilité de démontrer un changement à court terme** : les marqueurs ont été sélectionnés en fonction de leur capacité à montrer des progrès dans un délai limité, à l'exclusion de ceux qui se concentrent uniquement sur l'effet à long terme ou les conditions statiques.
3. **Disponibilité des données de suivi** : les marqueurs sont soit contrôlés directement par les partenaires, soit renseignés par d'autres mécanismes fiables de collecte de données.
4. **Inclusion dans le rapport RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises) de Hershey et autres informations non financières** : certains indicateurs ont été ajoutés pour s'aligner sur les mesures présentées dans le rapport RSE de Hershey, même s'ils ne satisfont pas à tous les critères susmentionnés.

Tableau 2 Marqueurs de progrès

Marqueur de progrès
Adoption des BPA
Productivité du cacao par hectare
Fidélité des agriculteurs à la coopérative
Revenus du cacao
Revenu agricole hors cacao
Revenu non agricole
Recours à la main-d'œuvre payée
Nombre de sources de revenus des femmes (et des ménages)
Épargne des ménages
Prise de décision au sein du ménage
Adhésion à une AVEC (nombre d'agriculteurs)
Fréquentation scolaire
Prise de décision communautaire
Résilience – Indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM)

Par souci de qualité, les données ont fait l'objet d'une triangulation.

Les données des partenaires ne sont pas encore toutes intégrées à la plateforme HIAP. Au moment de la rédaction de ce rapport, CARE n'a pas fini d'intégrer les siennes. C'est pourquoi, WUR a travaillé à partir de multiples sources de

données des partenaires : rapport initial et rapport d'avancement de CARE², PUR⁴ et RA⁵, plateforme de partage de données HIAP et données RA sous-jacentes, et données qualitatives primaires recueillies. La base de référence CARE a été collectée en 2024 auprès de 200 AVEC et de 6 228 personnes issues de 1 209 ménages. Pour les rapports sur la stratégie, RA a collecté des données auprès d'un échantillon de 299 agriculteurs de trois coopératives en 2023 et 2024. Pour PUR, nous avons utilisé leurs rapports trimestriels d'avancement de 2024 et 2025 pour rendre compte des résultats.

Pour rendre compte des progrès accomplis, l'analyse des données a été divisée en deux parties : les mises à jour des activités des partenaires et une appréciation de l'état des marqueurs de progrès.

Les DGC et les ESD ont été transcrits et leur contenu a fait l'objet d'une analyse thématique selon les lignes stratégiques des partenaires et les marqueurs de progrès. Les données codées sur les activités stratégiques de chaque partenaire ont été analysées afin d'identifier des informations clés sur leur stratégie et la manière dont elle a été mise en œuvre. Pour rendre compte des progrès réalisés, les données qualitatives codées ont été résumées par marqueur de progrès. Enfin, une séance a été organisée avec les partenaires, à laquelle ont participé des représentants de CARE, PUR et RA. Cette session visait à clarifier conjointement l'exactitude de certaines conclusions et à s'assurer que les résultats reflétaient les expériences et le contexte des partenaires.

À ce stade, de premiers progrès ont pu être observés, sans toutefois qu'il soit possible de les attribuer au programme.

Ce rapport mesure les *progrès* réalisés à l'aune des résultats et les progrès de certains marqueurs à de plus hauts niveaux de la TdC. Toutefois, ce rapport étant rédigé à un stade précoce de la mise en œuvre du programme, il est impossible d'attribuer au programme les changements observés au niveau des marqueurs de progrès. Une évaluation des impacts et de la contribution du programme aux résultats plus rigoureuse est nécessaire pour cela. Celle-ci est prévue vers la fin du programme. Les études initiales et de référence, effectuées séparément, serviront de points de repère et de comparaison, lors de cette évaluation finale.

Des données sont collectées par les différents partenaires ; leur incorporation et harmonisation au sein de la plateforme HIAP est toujours en cours.

Lors de l'examen des sources de données disponibles, les variations dans les approches d'échantillonnage utilisées par les partenaires ont posé des problèmes pour la comparaison directe des informations fournies. En outre, les rapports d'avancement et la plateforme de partage de données s'appuient sur de multiples sources de données. Bien que ces sources soient associées à une année de référence, la plateforme HIAP précise rarement les dates de recueil des données et leur source exacte. Pour nombre d'enquêtes de suivi, l'évaluation ne repose que sur une seule vague de collecte de données, ce qui a rendu difficile l'appréciation de l'évolution de certains marqueurs de progrès sur la période couverte.

Les coopératives ont été choisies en fonction des priorités dressées dans le rapport de la phase 1 et de l'implication de partenaires spécifiques dans ces coopératives.

Comme le rapport se concentre sur la phase 1, le nombre de coopératives éligibles, en particulier pour PUR, était limité. À cela s'ajoute une capacité restreinte à interroger tous les groupes initialement ciblés en raison de contraintes logistiques. Bien que l'objectif ait été d'approcher les coopératives où un seul partenaire était impliqué (comme les coopératives A et B pour RA, et D et E pour CARE), d'autres partenaires avaient entamé leurs activités sur ces sites au moment du recueil des données.

Les informations qualitatives sont censées illustrer les résultats et compléter les conclusions tirées d'autres sources de données. Ils ne rendent pas compte à eux seuls de la réalité du programme HIAP.

L'objectif du rapport étant de consigner les progrès réalisés dans le cadre du programme HIAP plutôt que de fournir une évaluation formelle, le choix des coopératives n'a pas été guidé par des critères de représentativité – en plus de ceux décrits ci-dessus –. Il en a été de même pour les choix et le nombre de producteurs rencontrés dans les DGC. Ce type d'échantillonnage représentatif prendrait trop de temps pour un simple rapport annuel d'avancement. Par conséquent, les informations qualitatives fournies (citations comprises) sont précieuses, car elles renseignent sur le vécu et les opinions des groupes ciblés.

Mais prises isolément, ces informations ne sauraient être vues comme représentatives de tendances plus générales.

Il est possible qu'un biais de positivité marque certains sujets

Sur des sujets comme la fidélité ou la prise de décision conjointe, il est difficile d'obtenir une image globale en raison d'un potentiel biais de positivité au cours des DGC (les informations recueillies pouvant être trop optimistes ou se concentrer artificiellement sur les réussites).^c Cela peut se produire lorsque les participants sont réticents à partager des expériences négatives ou lorsque les méthodes de collecte de données mettent involontairement l'accent sur les résultats positifs. En conséquence, les principaux défis, lacunes ou domaines d'amélioration peuvent être sous-représentés ou négligés, ce qui peut conduire à une compréhension incomplète ou déséquilibrée de la situation globale. Pour pallier cela, nous avons croisé les données.

^c Ce point a été clarifié avec les partenaires, qui suggèrent que les agriculteurs partagent véritablement leur point de vue et qui confirment l'impression générale positive sur les progrès de la phase 1 du programme HIAP.¹⁴

3 Résultats

Comme indiqué précédemment, le rapport renseigne sur l'état d'avancement du programme HIAP et fait partie intégrante de son suivi. Il s'appuie sur les données des partenaires, complétées par des informations qualitatives ciblées, censées combler les lacunes de certains indicateurs et rendre compte de l'avis des agriculteurs sur l'avancement du programme. Les points identifiés par les agriculteurs comme étant à améliorer et les recommandations qui en découlent ont été examinés par les partenaires afin de faciliter l'apprentissage et l'adaptation. Ce chapitre détaille les résultats individuels et collectifs de chaque partenaire. Par « résultats », il faut comprendre les avancées et retours d'expérience quant à la mise en œuvre du programme. Chaque fois que cela a été possible, une mise à jour des marqueurs de progrès a été fournie. Ces derniers permettent de voir au-delà des résultats bruts (output), et de se concentrer sur les résultats d'effets (outcomes) à atteindre grâce à HIAP.

3.1 Coopératives participant à la phase 1

Le tableau suivant donne une vue générale des 5 coopératives sélectionnées pour la collecte de données qualitatives. Les informations proviennent de la plateforme de données HIAP.

	Coopérative A	Coopérative B	Coopérative C	Coopérative D ^d	Coopérative E
Partenaire(s) de mise en œuvre actif(s) à la fin de la phase 1	RA	RA	RA, PUR, CARE	CARE	CARE
Intégré par RA ou CARE entre la fin de la phase 1 et mai 2025	CARE	CARE			RA
Nombre d'agriculteurs intégrés par RA jusqu'à mai 2025	512	500	1 210	0	614
Nombre d'agriculteurs intégrés dans HIAP par PUR jusqu'à mai 2025			1037		
Titre foncier	57 %	29 %	81 %	<i>Inconnu, car coopérative pas encore intégrée aux activités de RA.</i>	12 %
Taille moyenne totale de l'exploitation (ha) ^e	4,1	3,4	5,1	4,7	4,4
Taille moyenne des ménages	4,4	4,6	6,2	5,5	5,0
Âge moyen du chef / de la cheffe de ménage	49	49	45,7	48	44
% d'agricultrices	5 % (avec PEA ^f)	6,9 % (avec PEA)	6,1 % (avec PEA)	16 %	6 %
Niveau d'instruction du chef / de la cheffe de ménage	46% pas scolarisés, 32% école primaire, 19% collège ou lycée, 3% autre ou inconnu	41% pas scolarisés, 32% école primaire, 19% collège ou lycée, 8% autre ou inconnu	52% pas scolarisés, 22, % école primaire, 15% collège ou lycée, 10% autre ou inconnu	<i>Inconnu</i>	<i>Inconnu</i>

^d Les données relatives aux coopératives D et E ont été collectées par WUR pour le rapport de référence CIV 2025 et sont donc basées sur un échantillon d'agriculteurs.

^e Les surfaces de production du cacao sont autodéclarées et ne reposent pas sur des mesures GPS. Il se peut donc qu'elles soient erronées (erreur de mémoire) ou mal estimées.

^f Tiré des données relatives aux PEA de RA, il s'agit donc du pourcentage d'agricultrices parmi les agriculteurs titulaires d'un PEA.

3.2 Activités des partenaires, mise en œuvre et résultats

3.2.1 RA

Partenaire	Pilier	Activité	Résultat ^{9h}	Source
RA	Professionnalisation des exploitations agricoles	Formation des accompagnateurs agricoles : les formateurs de formateurs et les maîtres formateurs ont été formés à la méthode d’observation de l’adoption (OA) et à la communication non violente, et les accompagnateurs ont été formés par eux.	45 accompagnateurs ont été formés en 2023 dont 36 ont été embauchés. Fin 2024, ils étaient 64 et en mai 2025, 83.	
		Intégration des agriculteurs : l’agriculteur est intégré, les données démographiques et les données relatives au ménage sont collectées, et son numéro de téléphone est vérifié pour permettre le dépôt du TM.	3 528 agriculteurs intégrés jusqu’en octobre 2024, 5512 agriculteurs jusqu’en juillet 2025 ¹⁵ (Voir la note de bas de page ⁹)	Ensemble des données d’intégration de RA
		Diagnostic de base OA : lors de la première visite de l’exploitation, l’accompagnateur sélectionne une parcelle et effectue un diagnostic OA, puis la tablette génère des recommandations d’intervention. Si l’agriculteur en accepte au moins une, il s’inscrit et peut bénéficier du premier TM.	768 agriculteurs ont reçu une visite d’OA pour un diagnostic de base en 2023, 1813 en 2024 et 1130 en 2025 (jusqu’en mai), ce qui représente 3711 visites d’OA au total. ⁷	Ensemble des données d’observations d’adoption (OA) de RA
		Accord OA transferts monétaires : tout agriculteur acceptant de mettre en œuvre au moins une des recommandations suggérées reçoit 60 000 FCFA.	Au cours de la campagne cacaoyère 2023–2024, 1 687 agriculteurs ont reçu leur transfert monétaire conditionnel (TMC). En juillet 2025, 3 400 agriculteurs avaient bénéficié d’un TMC. ⁸ (Voir la note de bas de page ⁹)	Plateforme de partage de données HIAP de RA, CARE et PUR – suivi des TMC
		Mise en place d’un plan d’entreprise agricole (PEA) : visite d’accompagnement pour planifier la mise en œuvre de l’intervention, en fonction des finances, des capacités et des aspirations de l’agriculteur.	1 605 PEA en 2024 et 1 109 en 2025 jusqu’en juillet, soit 2 714 au total. ¹² (Voir la note de bas de page ⁹)	Ensemble de données socio-économiques des PEA de RA
		Participation des ménages au TM PEA : Si l’agriculteur et un membre de son ménage signent le plan, l’agriculteur reçoit un TM de participation du ménage. Le second signataire au sein du ménage est généralement l’épouse.	2 617 agriculteurs ont bénéficié d’un TM PEA. ¹²	Ensemble de données socio-économiques des PEA de RA
	Éducation et inclusion économique et financière Activités	TMC pour la fréquentation scolaire : les agriculteurs qui s’engagent à scolariser leurs enfants perçoivent 45 000 FCFA en sept.–déc. et 15 000 FRCFA en juin–juil. sur présentation à RA de justificatifs d’assiduité	2 266 agriculteurs ont perçu le premier TM de 45 000 FCFA ⁱ (soit l’équivalent de 80,72 USD), mais sur la période couverte par ce rapport, aucun n’a encore reçu le second TMC de 15 000 FRCFA (soit env. 26,91 USD). ⁸	Plateforme de partage de données HIAP de RA, CARE et PUR – suivi des TM
		Inscription à l’école : pour vérifier les déclarations, les enfants sont liés aux écoles, de sorte que toutes les écoles locales sont enregistrées.		Plateforme de partage de données HIAP de RA, CARE et PUR – suivi des mesures incitatives à la scolarisation
		Visite de suivi post TM et contrôle de la fréquentation scolaire au niveau de l’agriculteur : cette enquête évalue l’efficacité du système de TM, les problèmes de retrait et recueil des données sur la fréquentation et les résultats scolaires.	85,22 % des enfants interrogés déclarent aller à l’école. Mais à la date d’établissement de ce rapport, seuls 26,75 % d’entre eux disposent des preuves correspondantes. À noter que 47,76 % des enfants n’étaient pas inscrits dans une école enregistrée par le programme (autrement dit, ils ne figuraient pas dans le registre des écoles censées les accueillir) ⁸	
		Visite de suivi de la fréquentation scolaire au niveau de l’école : les informations communiquées par les ménages seront triangulées par des visites à l’école.		

⁹ Certains chiffres totaux n’ont pas pu être obtenus en mai 2025. Les chiffres indiqués sont ceux disponibles à la date du rapport, soit en juillet 2025.

^h Tous les chiffres sont cumulatifs, sauf indication contraire.

ⁱ Conversion de devises effectuée le 02 octobre 2025 sur la base de 1 FRCFA = 0,0018 USD.

1) Transferts monétaires : mise en œuvre, résultats et points à améliorer

Mise en œuvre et perceptions

La stratégie de transfert monétaire (TM) introduite par le programme HIAP est largement perçue comme pertinente et opportune, car elle répond à un besoin critique de soutien financier parmi les ménages producteurs de cacao. Les bénéficiaires ont déclaré avoir utilisé les fonds pour couvrir des dépenses d'agriculture – comme l'embauche de main-d'œuvre occasionnelle ou l'achat de petit équipement – mais aussi les frais de scolarité (ce à quoi est normalement destinée le TM scolaire) et certains coûts de santé. Toutefois, la connaissance des conditions liées à la réception des TM reste inégale. Par exemple :

- Dans le GDC avec les jeunes agriculteurs de la coopérative A, les participants ont mentionné l'importance de mettre en œuvre des pratiques telles que l'élagage et le désherbage manuel, mais n'ont pas fait de lien entre la fréquentation scolaire et l'éligibilité au TM. Ils n'étaient pas non plus conscients de la possibilité de recevoir des transferts additionnels lorsqu'ils adoptaient d'autres pratiques recommandées et ne connaissaient pas les montants prévus des transferts.
- En revanche, les participants adultes au GDC mixte de la coopérative A et tous les participants de la coopérative B ont bien compris la corrélation entre les transferts monétaires et la satisfaction des conditions (scolarisation des enfants, adoption des pratiques recommandées).

Par ailleurs, certains agriculteurs [DGC mixte, coopérative A] ont confirmé avoir perçu le TM par le système d'argent mobile WAVE et en apprécier la confidentialité et la sécurité, tandis que d'autres membres de la même coopérative ont exprimé de la confusion quant à leur statut vis-à-vis des TM. Selon eux, WAVE est un nouveau système qui personnalise la paie et permet à l'agriculteur de recevoir son argent en toute discrétion. Dans certains cas, des personnes de la coopérative A qui prétendaient ne pas avoir reçu de fonds avaient en fait reçu une carte de retrait, ce qui laisse supposer des lacunes dans la compréhension du système ou, éventuellement, dans la tenue des dossiers. Les participants de la coopérative B n'ont pas semblé rencontrer de problèmes avec le paiement. Néanmoins, bien que la mise en œuvre technique semble être achevée, ces perceptions mitigées indiquent une communication incomplète et une compréhension limitée de la structure et des avantages du TM parmi une partie des bénéficiaires prévus.

Résultats et bénéfices déclarés

Le système de TMC a non seulement accéléré l'adoption de BPA, comme l'a noté le directeur de la coopérative A, mais il est également considéré comme un mécanisme permettant de maintenir ces pratiques dans le temps, selon le directeur de la coopérative B. Lorsque ces transferts d'argent ont été effectués, les participants ont souligné des améliorations tangibles, en particulier dans les domaines suivants :

- Exploitations agricoles : « Cela nous a aidés à conserver mon champ » [coopérative B, hommes DGC]. « Cela nous a aidés parce que... nous pouvons embaucher des travailleurs. » [coopérative B, DGC mixte].
- Fréquentation scolaire : les enfants ont été envoyés à l'école « à temps », grâce à un accès rapide à l'argent pour les fournitures scolaires et les uniformes. « Avant, pour envoyer nos enfants à l'école, nous devions contracter des emprunts, sinon nous devions attendre le mois de décembre. » [coopérative A, DGC mixte].
- Besoins de base des ménages : Les TM ont permis de couvrir la consommation quotidienne et les intrants agricoles.
- Épargne et gestion financière : notamment chez les femmes, qui ont souvent conservé une partie du transfert : « Je laisse la moitié pour régler les problèmes à venir. » [coopérative A, DGC jeunes femmes].

Domaines à améliorer selon les personnes interrogées

Bien que le système de TM soit généralement apprécié, les participants ont pointé plusieurs éléments clés susceptibles d'être améliorés :

- La connaissance des conditions ou du calendrier est inégale selon les personnes interrogées : de nombreux participants ne savent pas exactement quelles sont les pratiques qui déclenchent les transferts. Les transferts monétaires pour l'adoption de recommandations supplémentaires sont peu compris. Par conséquent, il serait bon de clarifier le lien entre certaines recommandations et les paiements. Cela permet aussi aux bénéficiaires de mieux comprendre le fonctionnement du système et de savoir comment tirer parti au mieux du programme.
- Les agriculteurs ont souligné la modicité des transferts monétaires par rapport aux besoins : les tâches laborieuses telles que l'élagage et le désherbage doivent être effectuées jusqu'à quatre fois par an. « De plus, nous devons nettoyer quatre fois. » [coopérative A, DGC mixte]. 41 % des personnes interrogées dans le cadre de l'enquête PEA de RA (n = 2714) indiquent que

« il y a de la main-d'œuvre, mais elle est trop chère ». Les ménages expliquent que le montant (uniforme) des transferts ne tient pas compte de la taille des ménages ni des variations saisonnières de la charge de travail. Il a été indiqué clairement que les TM sont des mesures incitatives et non un remboursement complet de charges qui pourrait répondre à ce besoin signalé.

2) Accompagnement individualisé et plans d'entreprise agricoles (PEA)

Mise en œuvre et perceptions

La stratégie d'accompagnement individualisé, en particulier l'élaboration de PEA, a été largement considérée par les participants des coopératives A et B comme opportune, pratique et précieuse. Les agriculteurs ont décrit les séances d'accompagnement comme étant pratiques, respectueuses et adaptées aux conditions de chaque exploitation, en plus d'avoir décrit ces sessions comme étant informatives, interactives et adaptées aux conditions spécifiques de chaque parcelle. Les accompagnateurs ont fourni des recommandations concrètes, comme éviter de planter dans les zones infectées, enlever les plantes qui drainent l'eau comme le taro ou le palmier, et utiliser les bananiers comme ombrage temporaire pour soutenir le rétablissement des plantations. Les visites d'accompagnement n'étaient pas superficielles : les producteurs de la coopérative A ont indiqué que les accompagnateurs passaient parfois jusqu'à trois heures par session, ce qui permettait d'approfondir le dialogue et d'instaurer un climat de confiance.

Au-delà du contenu technique, l'accompagnement a été reconnu pour favoriser une meilleure communication au sein des ménages. Plusieurs hommes et femmes ont fait état d'une meilleure collaboration au sein du couple et d'un plus grand partage des décisions. Le processus PEA a été décrit comme utile parce qu'il a permis aux couples de définir un plan saisonnier basé sur des évaluations de terrain. Les femmes ont apprécié d'être consultées lors de la planification, ce qui a également renforcé leur sentiment de reconnaissance et de respect au sein du ménage. Selon le directeur de la coopérative A : « Tous les producteurs ont fait leur plan d'activités... avec leurs femmes. » [représentant de la coopérative A]

Résultats et bénéfices rapportés

Bien qu'il soit trop tôt pour observer des effets définitifs sur les rendements, plusieurs résultats intermédiaires positifs ont été notés par les participants :

- Amélioration de la structure et de la ventilation des parcelles grâce à la taille et à la pénétration lumineuse
- Planification et calendrier plus clairs des activités agricoles
- Plus grande motivation à investir dans l'agriculture : « Nous étions motivés à travailler plus dur parce que nous ne nous sentions pas seuls. » [coopérative A, DGC jeunes]
- Amélioration de la collaboration au sein du ménage et du partage des décisions : « Autrefois, les femmes n'étaient pas impliquées, mais aujourd'hui... les mentalités ont changé. » [coopérative A, DGC adultes]
- Meilleure planification des ressources et des flux de trésorerie, en particulier lorsqu'elle est liée à l'argent mobile et aux TMC
- Changement de comportement, en particulier chez les hommes, qui reconnaissent le rôle stratégique des femmes dans la gestion de l'exploitation agricole et du ménage.

Les membres de la coopérative A ont vu dans ces résultats intermédiaires positifs une voie vers une productivité globalement améliorée en combinant BPA et accompagnement et, dans une moindre mesure, vers une meilleure résilience face aux variations climatiques, aux ravageurs et aux maladies. Ils ont pointé certaines préoccupations, notamment en ce qui concerne l'égavage pendant les saisons sèches : « Ils ont trop coupé le champ [...] nous avons peur qu'il ne produise plus rien. » [coopérative B, GDC femmes].

Domaines à améliorer selon les personnes interrogées

Bien que le retour d'information sur l'accompagnement et les programmes d'éducation et de formation des adultes ait été largement positif, plusieurs points à améliorer sont apparus :

- Des outils pratiques de responsabilisation ont été demandés : les agriculteurs ont suggéré d'élaborer des calendriers d'activités et des livrets de contrôle pour suivre la mise en œuvre au fil du temps : « Mettre en place un programme d'activités avec un cahier des charges et nous fournir des petites listes de contrôle. » [coopérative A, DGC mixte]
- Des visites de remise à niveau et un mentorat léger ont été recommandés pour maintenir l'élan, renforcer les messages clés et fournir des conseils

continus, en particulier pour les ménages dont le niveau d’alphabétisation ou le pouvoir de décision sont limités.

Sensibilisation de Hershey et RA

Dans les coopératives A et B, Hershey et RA sont largement reconnus comme les principaux moteurs du programme HIAP. Les agriculteurs et les dirigeants des coopératives les identifient systématiquement comme les acteurs à l’origine des principales interventions techniques et financières, et tous deux sont considérés comme crédibles, visibles et efficaces.

Hershey est largement reconnu comme un soutien financier et stratégique essentiel pour de nombreuses activités mises en œuvre par RA et CARE. Les agriculteurs et les dirigeants des coopératives comprennent clairement que Hershey finance le programme de TM, soutient les incitations à la scolarisation et permet des initiatives plus larges en matière de développement durable. Les participants aux GDC mentionnent spontanément Hershey comme « des personnes qui nous aident financièrement » et associent la société à des améliorations de productivité du cacao et de bien-être familial (scolarisation des enfants, outils, main d’œuvre). Selon le directeur de la coopérative A, les contributions de Hershey permettent à la coopérative de fidéliser les producteurs. La relation est décrite comme étant de longue date et de confiance, et le directeur confirme que Hershey « tient ses promesses » et soutient la coopérative par l’intermédiaire de son partenaire à l’export ETG.

RA est très visible et appréciée des agriculteurs et du personnel des coopératives. Les agriculteurs de toutes les tranches d’âge connaissent le rôle de RA dans la promotion des BPA, telles que l’élagage, le désherbage manuel, l’interdiction de certains herbicides et la protection de la biodiversité. Le modèle OA, qui comprend des diagnostics de l’exploitation, des PEA et un accompagnement de suivi, est perçu comme étant à la fois utile et nouveau, en particulier avec l’introduction d’outils de diagnostics des sols. RA est également reconnue pour son approche favorisant l’inclusion économique et financière, car les PEA exigent l’implication des partenaires et une prise de décision conjointe dans les ménages. Selon le directeur de la coopérative A, le soutien de RA est considéré comme complémentaire au travail des coopératives et a permis d’améliorer la capacité technique dans des domaines comme la gestion des maladies (p. ex. l’œdème des pousses). Toutefois, certains problèmes se posent

en matière de coordination, de communication et de transparence, notamment en ce qui concerne les délais et le partage des données. Le directeur de la coopérative A recommande à RA d’améliorer la coordination avec la coopérative et de communiquer des plans d’action clairs.

3.2.2 CARE

Partenaire	Pilier	Activité	Résultat	Source
CARE	Éducation, inclusion économique et financière Activités	Évaluation des besoins : sélection de 200 AVEC, réalisation d'études (dont une analyse de marché et de la chaîne de valeur sur la période examinée), présentation du projet, organisation d'entretiens avec Hershey, cartographie des chaînes d'approvisionnement avec évaluation des risques et projection des résultats commerciaux et sociaux.	N.A.	
		AVEC existantes : des groupes AVEC, établis par d'autres structures, ont été adoptés par CARE pour le renforcement des capacités, notamment : - Formation AVEC : mobilisation et formation des promoteurs de groupes, sessions de remise à niveau, suivi mensuel et soutien à la formalisation de 200 AVEC. - Création de liens financiers entre les AVEC et ADVANS, institution formelle de microfinance (IMF) évaluation de 100 AVEC en vue de leur mise en relation, formation de 70 promoteurs à la banque en ligne et soutien à la préparation à la banque. - Approfondissement de l'esprit d'entreprise : cartographie des entrepreneuses à fort potentiel, formation des AVEC aux compétences commerciales et partenariat pour adapter le marketing et soutenir les entrepreneurs et les investissements axés sur la croissance. - Stimulation de la productivité agricole pour diverses cultures et le bétail afin d'améliorer la consommation alimentaire et l'accès au marché : soutenir la production de cultures vivrières des AVEC avec des semences, des formations, des démonstrations et des liens avec le marché.	200 AVEC sélectionnées 29 AVEC formellement reliées à ADVANS ³ 45 AGR collectives ont été créées dans des secteurs économiques clés, notamment l'aviculture (42 %) et l'élevage de porcs, les cultures vivrières (27 %), la location de bâches et de matériel (chaises et sonorisation), le transport en tricycle et la fabrication de savon. ¹³	CARE, 2024, programme Accélérateur de revenus de Hershey (HIAP) AVEC : promouvoir l'autonomisation économique des femmes dans les chaînes d'approvisionnement du cacao ivoirien CARE, 2025, rapport AVEC 2 ^e année
		Nouvelles AVEC : Mise en place de nouvelles AVEC - Formation AVEC : mobilisation et formation des promoteurs, sessions de remise à niveau, suivi mensuel et soutien à la formalisation de 200 AVEC.	En mai 2025, le nombre d'AVEC fraîchement créées est de 134, et le nombre de membres de 3 471. ¹⁴ Les AVEC ne sont pas toutes nouvellement créées. 200 ont été évaluées et choisies pour renforcer les capacités en 2024. La création de nouvelles AVEC a débuté en octobre 2024 et en décembre 2024, on en comptait 120. Depuis et jusqu'en mai 2025, 14 autres sont venues renforcer les rangs. ¹⁴	Séance de clarification avec les partenaires 19.08.2025

1) Associations de Valorisation de l'Entraide Communautaire (AVEC)

Mise en œuvre et perceptions.

L'une des pierres angulaires de la mise en œuvre de CARE a été la formation à la méthode AVEC, y compris le renforcement des groupes AVEC existants, pour soutenir une gouvernance solide et créer des liens financiers avec les institutions de microfinance. Les participants ont indiqué que la formation et l'organisation des AVEC avaient été accueillies positivement, introduisant des procédures formelles, des statuts et des règlements internes. Les participants ont perçu les réunions comme plus disciplinées, avec des rôles de direction clairs et l'application de règles telles que des amendes en cas de perturbation et le suivi des remboursements de prêts. Cette approche structurée était nouvelle pour beaucoup. La discipline financière promue par les AVEC, notamment un système d'épargne structuré dans lequel les membres doivent être à jour avec leurs contributions pour accéder aux fonds, a été saluée par les participants, car elle encourage la ponctualité et la responsabilité. L'introduction d'un « système à trois clés pour la caisse » a été spécifiquement reconnue comme une mesure forte pour la sécurité financière et la transparence. Elle autonomise les femmes en leur donnant accès à un fonds de développement et en réduisant leur dépendance à l'égard d'autres personnes.

En ce qui concerne les AVEC, les femmes interrogées de la coopérative E ont noté qu'elles sont restées pratiquement les mêmes depuis 2023. Les personnes interrogées jugent la situation actuelle des AVEC bonne. Un seul incident a été signalé : un secrétaire a emprunté de l'argent et refusé de le rembourser. De même, les femmes interrogées de la coopérative D ont déclaré que le seul changement était celui de président convenu d'un commun accord, sans qu'aucun problème ou aucune difficulté n'ait été signalée pour l'un ou l'autre des protagonistes. Selon les participants masculins de la coopérative E, la formalisation des AVEC, y compris l'élaboration d'un règlement intérieur, s'est d'abord heurtée à une certaine résistance, avant d'être adoptée lorsque les autorités locales ont souligné son importance pour l'accès à de futurs projets. Ces règlements régissent désormais un large éventail de questions, allant du comportement pendant les réunions au remboursement des prêts en cas de décès d'un membre.

Résultats et bénéfices déclarés

Plusieurs résultats et avantages ont été mentionnés par les participants :

- Ils ont indiqué, en effet, que la formation AVEC avait apporté ordre, transparence et responsabilité des activités du groupe. Les participantes de la coopérative D ont noté un changement « du fonctionnement en tant que simple association villageoise à la compréhension de l'approche structurée d'une AVEC. »
- La formation AVEC a également favorisé des changements positifs significatifs dans la prise de décision. Les femmes ont fait état d'une plus grande confiance dans la prise de décisions, la résolution de problèmes et la gestion des responsabilités domestiques, en particulier lorsqu'elles étaient déjà les principales décisionnaires. Elles ont mis l'accent sur une autonomie et une stabilité financières accrues, soulignant leur meilleure capacité à gérer les dépenses familiales de manière indépendante et à ne plus dépendre de prêts à taux d'intérêt élevé accordés par des prêteurs informels.
- Les participants masculins ont indiqué que les contributions financières croissantes des femmes au ménage aident à supporter les coûts de l'éducation des enfants et favorisent leur fréquentation régulière de l'école. En outre, ils indiquent que les femmes contribuent de plus en plus financièrement à l'achat d'articles ménagers et de matériaux de construction, ce qui réduit la dépendance à l'égard de leurs maris. Selon les participants, cette évolution a conduit à une plus grande appréciation et à un plus grand soutien mutuel au sein des couples, ce qui a permis d'atténuer les tensions financières qui se manifestaient auparavant lorsque les hommes géraient seuls les revenus du cacao.
- Les personnes interrogées, hommes et femmes confondus, ont déclaré que la prise de décision conjointe s'était améliorée. Les hommes ont indiqué notamment consulter leur épouse sur des questions essentielles comme le budget nourriture, les frais de scolarité et même les intrants agricoles, surtout en périodes difficiles. Certaines femmes se sont dites plus impliquées dans les décisions relatives à la production de cacao, coopérant ainsi avec les coopératives et prenant des décisions sur le terrain en l'absence de leur mari. D'autres, au sein de la coopérative D, ont indiqué que la voix des femmes dans la prise de décisions agricoles ou domestiques reste modeste et que des progrès restent à faire.

- Les participants masculins ont déclaré avoir appris des stratégies pour mieux gérer le stress et ont noté une amélioration de la motivation et de la coopération au sein de leur foyer.
- En outre, les participants ont noté que les AVEC ont considérablement allégé la pression financière causée par les anciennes pratiques de prêt à taux d'intérêt élevé, rendant l'emprunt plus accessible et plus durable grâce à des taux d'intérêt plus bas.
- Les hommes interrogés dans la coopérative E ont noté que les AVEC ont contribué à réduire les comportements nuisibles, comme la consommation excessive d'alcool, car elles encouragent la responsabilité financière. Ils ont également souligné le rôle des AVEC dans la promotion de l'éducation, de l'esprit d'entreprise et de l'indépendance économique.

Domaines à améliorer selon les personnes interrogées

Bien que le retour d'information sur les AVEC ait été largement positif, plusieurs points à améliorer sont apparus :

- Dans la sphère d'influence des activités de CARE, les personnes interrogées évoquent des problèmes économiques persistants, parmi lesquels des difficultés à vendre leur marchandise et des retards de paiement du cacao. Cela pèse sur les ménages, notamment en périodes critiques comme le début de l'année scolaire.
- Les incitations financières et les rendements économiques sont apparus comme des domaines clés nécessitant des ajustements. Plusieurs figures masculines de la coopérative E se sont opposées à une distribution égale de l'argent, soulignant que « la personne qui travaille le plus dur devrait être celle qui gagne le plus ». Certains participants de la coopérative D se sont dits mécontents du prix du cacao fixé par l'État (2 200 FCFA ; soit 3,95 USD) et ont proposé un prix plus élevé (5 000 FRCFA ; soit 8,97 USD) à payer par des acheteurs comme Hershey. Ils ont également critiqué la distribution de la prime de la coopérative, la jugeant injuste, fondée sur « le poids que vous avez déclaré » plutôt que sur l'équité.
- Les femmes de la coopérative E ont également indiqué qu'elles vendaient leurs marchandises à bas prix pour couvrir les parts de l'AVEC et ont demandé le soutien de l'AVEC pour les aider à trouver des clients plus lucratifs.
- L'approche collaborative et la formation à la finance ont également eu une influence sur la gestion des micro prêts : les couples déclarent évaluer ensemble leurs besoins et partager les responsabilités de l'utilisation (en

rapport avec l'institution de microfinance) et du remboursement des prêts, ce qui témoigne d'une confiance renforcée et une prise de décision partagée en matière de finances.

2) Liens et accès financiers

Mise en œuvre et perceptions

Les participants ont souligné l'importance des activités de liens financiers, en particulier l'accès aux comptes bancaires et aux institutions de microfinance. Parmi les activités auxquelles les participantes ont pris part, les services bancaires électroniques et l'argent mobile ont été identifiés comme les plus pertinents, principalement en raison des efforts de CARE pour mettre en relation les membres des AVEC avec l'institution de microfinance ADVANS. La formation a simplifié l'épargne et l'emprunt par rapport aux systèmes bureaucratiques antérieurs. Les répondants de la coopérative B ont déclaré que l'aspect innovant de l'approche de CARE est la connexion des AVEC avec une banque : « L'aspect novateur sera peut-être l'affiliation des groupes à la banque, car nous avons nous-mêmes mis en place des AVEC ici, mais il n'a jamais été question de s'affilier à une banque pour obtenir davantage de crédits. C'est cet aspect qui est nouveau. » [FDGC mixte, coop. B]. Les membres masculins de la coopérative E ont indiqué que la connexion des AVEC aux services bancaires formels était prometteuse, mais qu'il ne s'agissait pas encore d'une initiative pleinement mise en œuvre. Bien que certains participants masculins aient exprimé leur incertitude, beaucoup ont reconnu les avantages potentiels, notamment une meilleure sécurité des fonds, une réduction du risque de vol et une plus grande disponibilité des prêts. Ils ont noté que, contrairement aux fonds villageois qui peuvent être épuisés, les comptes bancaires offrent plus de stabilité et d'accessibilité, en particulier lorsque plusieurs membres demandent des prêts simultanément.

Résultats et bénéfices déclarés.

- Les participants ont fait part d'une amélioration de l'accès aux services financiers. La simplification perçue de l'épargne et de l'emprunt a permis aux participants de noter des avantages tels qu'une meilleure sécurité des fonds et un plus grand accès aux prêts, offrant ainsi des options financières plus stables et plus accessibles que les fonds villageois, par exemple les prêteurs informels. Ils ont mis l'accent sur une autonomie et une stabilité financières

accrues, soulignant qu'ils ne dépendent plus de prêts à taux d'intérêt élevés accordés par des prêteurs informels.

3) Approfondir l'esprit d'entreprise

Mise en œuvre et perceptions.

La formation à l'entrepreneuriat et à l'élaboration de plans d'affaires, dispensée parallèlement à la formation AVEC, a été très appréciée des participants pour sa pertinence et son utilité pratiques. Elle a abordé des concepts clés – inconnus de beaucoup – tels que l'investissement éclairé pour augmenter ses revenus, marquant ainsi un changement dans la façon dont les participants appréhendent la génération de revenus. La formation a mis l'accent sur l'engagement des clients, l'indépendance financière et la réduction de la dépendance à l'égard des emprunts, ce qui a permis d'augmenter les recettes et d'élargir la clientèle. Les participants ont rappelé des concepts commerciaux essentiels tels que la tarification, la dotation en personnel et l'implantation de l'entreprise, et ont fait remarquer que la formation correspondait mieux à leurs besoins réels que les sessions précédentes. La formation a été décrite comme une « boussole » guidant la planification de projets et la prise de décisions. Elle a fourni un cadre structuré grâce à l'utilisation de cahiers et de règles claires.

Résultats et bénéfices déclarés

- Les groupes de participants se sont sentis habilités à sélectionner et à gérer des AGR telles que l'élevage de porcs et de volailles, en mettant l'accent sur la planification, la gestion des risques et la rentabilité.
- L'aide apportée aux AVEC pour développer des AGR a permis aux participants de mieux comprendre comment lancer des entreprises et gérer l'épargne, ce qui s'est traduit par une augmentation des investissements et une vision plus ciblée dans leurs projets. Les participants ont ainsi fait état d'un regain de confiance et de clarté.

Domaines à améliorer selon les personnes interrogées

Certaines activités prévues, comme la formation en leadership et à l'entrepreneuriat pour des dirigeantes potentielles, et la formation à l'analyse et à l'action sociales (AAS), n'avaient pas encore eu lieu pour certaines membres des coopératives et étaient très attendues pour leur promesse d'autonomisation des femmes.

Sensibilisation de Hershey et CARE

Les personnes interrogées, tout sexe confondu, connaissaient visiblement bien les activités de CARE et les avancées positives lui étant imputables. Dans la coopérative E, les femmes ont apprécié l'éducation dispensée par CARE sur l'utilisation sûre des produits végétaux, la santé et la sécurité (en particulier pour les enfants), la cohésion de la communauté et la formation à l'entrepreneuriat, à la santé et à l'éducation financière. Selon eux, CARE a favorisé l'indépendance, une meilleure gestion de l'argent, le développement de petites entreprises (p. ex. la culture du gombo) et l'alphabétisation. Les hommes de la même coopérative ont décrit CARE comme fournissant régulièrement des formations, des conseils et un suivi, en particulier pour les activités AVEC, et introduisant des pratiques agricoles améliorées, des cours d'alphabétisation et le renforcement des capacités locales. Dans la coopérative D, les femmes ont reconnu les efforts de CARE pour réduire la pauvreté, promouvoir l'indépendance financière, améliorer le bien-être des enfants et former à la manipulation sûre des produits végétaux. Les hommes se sont fait l'écho de ce constat, notant le soutien de CARE en matière de santé, de sécurité, de résilience économique, de formation AVEC et de sensibilisation à l'agriculture sans risque et à la protection des enfants. En revanche, la notoriété de Hershey était plus limitée et indirecte. Dans la coopérative E, les femmes n'ont donné aucune réponse, ce qui indique une méconnaissance. Les hommes interrogés avaient entendu parler de Hershey, mais considéraient Hershey principalement comme un producteur de chocolat et un bailleur de fonds pour des projets. Dans la coopérative D, les femmes ont identifié Hershey comme un soutien financier des activités liées au cacao et des initiatives financières des femmes. Les hommes ont reconnu le nom mais n'ont pas signalé de contact direct, bien que certains aient reconnu le rôle de Hershey dans le lancement du programme AVEC via CARE et aient exprimé le souhait d'un engagement plus direct.

3.2.3 PUR

Partenaire	Pilier	Activité	Résultat	Source
PUR Notez que les actions de PUR ne se limitent pas aux agriculteurs du programme HIAP ; le tableau présente aussi bien les interventions de PUR auprès des producteurs HIAP que l'ensemble de ses activités.	Professionnalisation des exploitations agricoles	Mise en place de la pépinière : à partir de janvier 2024 ; espèces sélectionnées par le Conseil Café Cacao et les intérêts des agriculteurs ; à l'aide de plants greffés alignés sur les critères de revenu de l'observation de l'adoption. Lorsqu'elles sont alignées, les pépinières communautaires sont reliées aux activités de CARE (AVEC).	En phase 1, tous les plants provenaient de pépinières commerciales. En mai 2025, 27 AVEC pépinières avaient été créées et 30 membres d'AVEC avaient reçu un paiement. ⁴	PUR (2025) programme HIAP ; rapport trimestriel agroforesterie Q2 avril-juin 2025
		Socialisation des producteurs : initie les coopératives et les agriculteurs à l'agroforesterie, ses avantages pour l'exploitation et les moyens de subsistance, ainsi que les possibilités de retour d'information.	En mai 2025, un total de 2 735 producteurs en ont bénéficié, parmi lesquels 1 532 producteurs du programme HIAP. ⁴	
		Pré-enregistrement des producteurs : visites aux agriculteurs intéressés et enregistrement des parcelles afin d'évaluer les exploitations et leurs besoins en arbres et ombrage.	En mai 2025, 1 776 producteurs étaient pré-enregistrés, dont 870 producteurs HIAP. ⁴ Ces derniers ne sont qu'une partie de tous les exploitants agricoles que PUR aide.	
		Pré-enregistrement des hectares : hectares des producteurs HIAP enregistrés.	En mai 2025, 3 570,88 ha ont été pré-enregistrés chez PUR, ⁴ dont 1 883,57 appartenant à des producteurs HIAP.	
		Pré-enregistrement des arbres : les arbres sont pré-enregistrés en fonction des évaluations parcellaires, des préférences des agriculteurs et de la disponibilité des pépinières.	En mai 2025, 149 337 arbres avaient été enregistrés, dont 74 375 pour les producteurs HIAP. ⁴	
		Formations à la plantation et à l'entretien d'arbres : formation théorique en groupe et sur le terrain par un technicien avant la distribution des arbres sur les systèmes agroforestiers, les services écosystémiques, et les techniques de plantation et d'entretien pour soutenir les agriculteurs.	En mai 2025, 2 083 producteurs ont été formés, dont 1 044 issus du programme HIAP. Ce chiffre représente le nombre d'agriculteurs formés et non ceux simplement pré-enregistrés dans le programme. ⁴	
		Livraison : les arbres sont distribués en fonction des besoins des agriculteurs, des modèles de plantation et de la disponibilité des pépinières, qui peut varier par rapport à la pré-inscription. Les plants sont distribués à tous les producteurs pré-enregistrés, lesquels bénéficient d'une assistance technique.	Les nouvelles données devraient être disponibles au T3 2025.	
		Incitations à la plantation d'arbres : ces primes ont été distribuées aux producteurs après vérification du nombre d'arbres plantés et restés en vie.	Les incitations distribuées pour les arbres plantés au cours de la vague 2024 devraient être disponibles au cours du T3 2025.	

Les actions confirmées par PUR à ce jour comprennent l'engagement communautaire sur les systèmes agroforestiers, le pré-enregistrement des participants, la formation de groupe sur la préparation des parcelles, la plantation et l'entretien des arbres d'ombrage, et la distribution de plants. Par conséquent, les activités de suivi n'ont pas encore été menées dans le cadre du présent rapport d'avancement. En outre, l'évaluation de la stratégie et de la mise en œuvre par PUR est actuellement limitée, car les résultats de ses interventions devraient être visibles sur une période plus longue que ceux des autres partenaires de mise en œuvre.

1) Socialisation des producteurs coopératifs et sensibilisation aux avantages des arbres

Mise en œuvre et perceptions

Les membres de la coopérative C perçoivent généralement l'approche mixte de PUR, combinant des activités communautaires et des visites individualisées à la ferme, comme « bonne » et efficace. Les plus jeunes membres mentionnent spécifiquement que cette approche « facilite la communication et nous permet de mieux suivre et respecter les conseils » [DGC jeunes mixte, coopérative C]. Les membres de la coopérative C indiquent que PUR leur a appris « qu'il fallait beaucoup d'arbres par hectare » et « comment planter un arbre, quelle doit être la taille du trou devant l'accueillir et la distance entre deux arbres » [coopérative C, DGC mixte]. Les participants affirment que les recommandations sont « bonnes et claires », qu'elles ont été appliquées, ce qui a produit de « bons résultats ». Cette formation est considérée comme très utile, car les bois « jouent un rôle important sur le terrain » en fournissant de l'ombre aux cacaoyers et en aidant à « lutter contre la sécheresse et l'œdème des pousses du cacaoyer » [coopérative C, DGC mixte].

Résultats et bénéfices déclarés

Bien qu'aucun changement visible ne soit encore attendu, les participants ont fait état d'une évolution de leurs connaissances et de leurs pratiques concernant les arbres d'ombrage et ceux de bordure. Les membres déclarent explicitement : « Nous ne connaissions pas ces méthodes, nous tuions tout le bois dans les champs de cacao. Maintenant, on nous dit de laisser les arbres pousser dans les champs » [coopérative C, DGC mixte]. Il s'agit également de savoir comment planter.

Domaines à améliorer selon les personnes interrogées

Il est important de noter que les activités de PUR, au moment de l'établissement de ce rapport, restaient limitées. Autrement dit, ces suggestions ont plus valeur de remarques à ce stade du programme. Parmi les suggestions d'amélioration formulées par les deux groupes, figurent le remplacement des plants morts, la mise en place d'une « formation régulière » sur l'entretien des arbres et la fourniture d'un plus grand nombre d'intrants.

2) Paiements d'incitation à la plantation d'arbres

Mise en œuvre et perceptions

À l'heure actuelle, il semble que les participants connaissent peu les conditions d'octroi du paiement du transfert monétaire lié à la plantation d'arbres. Les agriculteurs ont fait état d'expériences mitigées en matière d'incitations financières. Certains ont déclaré que les « bonus » attendus à la suite des visites de contrôle n'étaient « pas encore arrivés », tandis que d'autres semblaient confondre ces bonus avec le TM relié à l'OA (prévu par RA). Ils affirment avoir été informés de ces « bonus » potentiels au cours de la formation, mais ne pas vraiment connaître les conditions régissant leur attribution. Malgré les expériences variées en matière de récompenses financières, les deux groupes expriment une forte volonté de continuer à pratiquer l'agroforesterie même sans ces incitations, parce que « c'est bon pour l'environnement, cela protège nos champs du soleil et des maladies ». Cependant, les deux groupes soulignent toujours la nécessité d'un soutien financier supplémentaire et d'engrais pour entretenir efficacement leurs champs.

Résultats et bénéfices déclarés

Les résultats liés aux mesures incitatives ne sont pas disponibles au moment de la rédaction de ce rapport.

Domaines à améliorer selon les personnes interrogées

La confusion entre les mesures d'incitation à la plantation d'arbres et le TM lié à l'OA de RA, ainsi que la connaissance inégale des conditions d'octroi, suggèrent un besoin de clarification.

Sensibilisation de Hershey et PUR

Les groupes participants connaissent directement PUR et Hershey. Cette prise de conscience va au-delà de la simple reconnaissance des noms et s'étend à la compréhension de leurs rôles distincts, mais interconnectés. PUR est largement perçu comme le principal organisateur de la mise en œuvre des activités d'agroforesterie. Une personne interrogée déclare explicitement : « PUR nous a apporté de nouvelles connaissances » [coopérative C, DGC mixte] concernant la nécessité et les méthodes de plantation de nombreux arbres dans les champs de cacao. Les deux groupes reconnaissent également que l'approche de PUR, qui combine des activités communautaires et des visites dans les exploitations, est « bonne » et efficace pour faciliter la communication et l'adhésion aux conseils. Leur connaissance de PUR est directement liée à la formation pratique, à la fourniture de plants et aux améliorations ultérieures de leurs pratiques agricoles et de leur résilience. Hershey est reconnu comme un partenaire clé, en particulier pour le soutien financier et les activités d'enregistrement initial. Hershey est reconnu pour avoir fourni une aide financière qui a contribué à l'accès de leur famille à de nouvelles AGR.

3.2.4 Réflexion sur la collaboration entre les partenaires

La collaboration a été perçue comme une approche holistique permettant de répondre aux besoins agricoles, environnementaux et financiers de manière complémentaire

La collaboration entre CARE, RA et PUR est largement perçue comme complémentaire et très bénéfique, visant principalement à améliorer les conditions de vie et à assurer la durabilité de la production de cacao et des communautés. L'appréciation globale de cette collaboration par les communautés et les coopératives varie de « bonne » à « absolument excellente » dans la coopérative C. Les personnes interrogées indiquent que RA se focalise sur les BPA liées à la culture du cacao, PUR intervient sur la reforestation et la plantation d'arbres d'ombrage pour protéger les plantations de cacao et générer ainsi plus de revenus, et CARE autonomise financièrement les femmes et les ménages via les AVEC et les micro-entreprises. Les programmes sont considérés comme profondément interconnectés et se renforçant mutuellement. Comme l'a expliqué un agriculteur, « Il n'y a pas un [des [partenaires que l'] on peut laisser.[...] Puisque sans le champ toi tu ne peux pas économiser. Si tu n'as pas entretenu le champ tu ne peux pas avoir

quelque chose dans ta poche pour l'économiser. Ça c'est le rôle de RA.[...]. PUR vient et nous envoient les bois pour planter dans le champ. [...] . CARE vient maintenant aussi pour économiser ce qu'on recueille dans le champ. Ils sont égaux. » [coopérative C, DGC mixte]. Un autre point de vue souligne que « sans RA, comment pouvons-nous entretenir les champs ? Sans PUR aussi, nous ne pouvons pas trouver de bois d'ombrage dans nos champs. Sans CARE aussi, nous ne savons pas où garder notre argent. À mon avis, les trois programmes se complètent » [coopérative C, DGC mixte]. De nombreuses personnes interrogées affirment explicitement qu'il n'y a pas de redondances ou de chevauchements entre ces programmes, ni avec les services offerts par les coopératives ou d'autres organisations. Les projets sont plutôt considérés comme un approfondissement des efforts antérieurs et comme un suivi plus détaillé et une modernisation par rapport aux anciennes pratiques.

Dans les coopératives A et B, CARE et RA se complètent en associant l'accent mis par RA sur l'agriculture au soutien apporté par CARE à l'autonomisation financière des femmes

Dans les coopératives A et B, la collaboration entre CARE et RA met en évidence des complémentarités évidentes tant sur le plan thématique que méthodologique, chaque organisation conservant un objectif et un groupe cible distincts tout en travaillant ensemble pour renforcer mutuellement les objectifs globaux du programme. Sur le plan thématique, RA intervient sur la productivité agricole et les pratiques environnementales. RA encourage l'adoption de BPA telles que l'élagage, le désherbage manuel et le refus des produits chimiques interdits en accompagnant personnellement les agriculteurs (évaluations de terrain avec OA et PEA requérant une prise de décision conjointe). RA propose des TM conditionnés à l'adoption de certains comportements, comme les pratiques agricoles recommandées ou la scolarisation des enfants. CARE, en revanche, renforce les dimensions sociales et financières de la résilience des ménages, en mettant l'accent sur l'autonomisation économique des femmes par la création et le soutien d'AVEC, en encourageant l'inclusion financière et en renforçant les capacités en matière de budgétisation, de direction et d'entrepreneuriat. Comme l'a fait remarquer le directeur d'une coopérative, « les objectifs des activités de CARE sont d'aider les femmes à devenir autosuffisantes [...] et de veiller à ce que les revenus du ménage soient également gérés efficacement par les femmes » [représentant de la coopérative A]. La convergence thématique est évidente, puisque tous deux

favorisent l'inclusion économique et financière et la stabilité financière des ménages. RA intègre une perspective d'inclusion économique et financière dans les PEA et des conditions de scolarisation des enfants, tandis que CARE cherche explicitement à ce que la contribution des femmes soit valorisée et reconnue comme un élément clé de la résilience des ménages.

Sur le plan méthodologique, CARE et RA diffèrent mais se complètent

RA utilise une approche individualisée, basée sur l'accompagnement, avec des visites et des recommandations personnalisées aux agriculteurs et à leurs familles, tandis que CARE met l'accent sur une approche collective, basée sur la communauté, par le biais d'AVEC, de cohortes de femmes dirigeantes et d'évaluations participatives telles que l'AAS. Ce mélange de soutien technique personnalisé (RA) et d'autonomisation sociale collective (CARE) crée des synergies qui renforcent l'efficacité et la durabilité. Comme l'explique un directeur de coopérative, « je pense que c'est complémentaire [...] là où il y a de la motivation, les résultats sont tangibles et visibles » [représentant de la coopérative A], et un autre ajoute, « oui, je les considère comme complémentaires parce qu'ils travaillent ensemble » [représentant de la coopérative B]. Ensemble, RA et CARE apportent une réponse multidimensionnelle et coordonnée aux défis complexes auxquels sont confrontés les ménages qui cultivent le cacao. Leur action relie l'amélioration de la productivité au renforcement de la cohésion sociale, à l'autonomie financière et à l'inclusion économique et financière. Il est reconnu que ce partenariat permet un renforcement mutuel ; RA et CARE remplissant des rôles distincts mais liés.

La coopérative C demande à mieux coordonner les visites des partenaires et à renforcer la participation locale afin de garantir des projets durables menés par la communauté

Au sein de la coopération C, un domaine clé d'amélioration a été identifié, à savoir l'optimisation de la coordination logistique des visites des partenaires. Les rapports font état de cas où plusieurs partenaires, parfois jusqu'à quatre, sont arrivés le même jour malgré les courriels envoyés au préalable, ce qui suggère un chevauchement dans la programmation qui pourrait être rationalisé. En outre, du point de vue de la coopérative C, il existe un désir clair d'une plus grande implication et d'une plus grande transparence en ce qui concerne la planification et le calendrier du projet, qui sont actuellement gérés directement

avec Hershey. La coopérative souhaite vivement que ses instances dirigeantes soient plus directement impliquées dans les différentes formations. Cela permettrait de « prendre le relais » et de pérenniser les activités du projet, si le soutien externe venait à disparaître, consolidant ainsi les progrès à long terme et l'appropriation locale des interventions intégrées.

3.3 Changements dans une sélection de marqueurs de progrès

Le tableau 3 présente les marqueurs de progrès, avec les données de départ et celles actuelles (lorsque disponibles). Ces données ont été glanées des rapports des partenaires et de la plateforme HIAP. Quant aux DGC et ESD, ils fournissent un éclairage complémentaire. Les marqueurs de progrès ne comprennent parfois qu'un seul point en raison de l'absence de données longitudinales au moment de la rédaction de ce rapport. À d'autres endroits, il s'appuie sur plusieurs sources, ce qui peut entraîner des incohérences de calendrier et de formulation. Parfois, le moment où les données ont été collectées et la période à laquelle elles se rapportent ne sont pas clairs. Le présent rapport constitue le premier rapport d'avancement du programme HIAP dans sa globalité et se concentre principalement sur la phase 1. Comme indiqué en introduction, les activités du programme qui ont été lancées à la phase suivante, telles que l'élagage subventionné et la création de relations durables, ne figurent pas dans ce rapport. Il est trop tôt dans l'ensemble pour que des changements puissent être observés, et certains contrôles n'ont pas encore eu lieu, comme le suivi de l'adoption des BPA. Celui-ci se fera lorsque les accompagnateurs se rendront sur l'exploitation pour faire le suivi du Plan d'Entreprise Agricole.

Tableau 3 Marqueurs de progrès (données de départ, actuelles et éclairage)

Marqueurs de progrès	Données de départ et actuelles	Éclairage
Adoption des BPA (OA)	Lors de la visite initiale⁷ de RA, la plupart des agriculteurs ont obtenu la mention « bien » pour : • Captage et stockage du carbone (90 %) • Utilisation et conservation de l'eau (98 %) • État physique du sol (88 %) • pH (96 %) • Gestion de l'érosion des sols (85 %) Et la mention « insatisfaisant » sur les points suivants : • Élagage (91 %) • Densité de plantation (87 %) • Apport de nutriments au sol (97 %)	Plutôt que d'adopter toutes les BPA en même temps, les agriculteurs sont incités à appliquer les recommandations de façon échelonnée et spécifiques au PEA. Cela garantit des progrès réalistes, crée la confiance et favorise une adoption durable, avec un TMC corrélé au suivi du PEA plutôt qu'à l'assimilation des pratiques générales. Les agriculteurs de différentes coopératives indiquent que des progrès ont été réalisés, en grande partie grâce à l'encadrement, à la sensibilisation et à diverses mesures d'incitation. Les agriculteurs ont partagé une amélioration des connaissances et de la mise en œuvre de la plantation et de l'entretien des arbres d'ombrage, y compris l'espacement approprié et les techniques d'élagage. Les principales BPA qui ont été rapportées comme largement adoptées sont l'élagage des cacaoyers, le désherbage manuel, l'absence de l'utilisation d'herbicides, la mise en jachère des parcelles malades et le respect des distances de plantation. Un représentant de coopérative a confirmé que l'adoption des BPA est désormais largement répandue parmi les membres de la coopérative. Au cours de l'entretien, il a déclaré que sur les 308 producteurs participant au programme HIAP, 290 (≈ 94 %) avaient adopté des pratiques telles que l'élagage et le désherbage manuel : « Nous avons actuellement 290 producteurs qui mettent en pratique les recommandations »^j [représentant de la coopérative B]. Ils ont également reconnu que le système mêlant incitations et encadrement (visites d'accompagnateurs + TMC) était important pour une adoption durable des BPA. Les résultats positifs dont font état les agriculteurs lors des GDC et des ESD ne peuvent être comparés/croisés avec des données quantitatives, car au moment de la rédaction du rapport, une seule visite OA avait été effectuée. La prochaine série de visites OA montrera si ces résultats autodéclarés donnent effectivement de meilleurs résultats dans les OA.
Rendement de cacao (kg/ha)	• Dans l'échantillon de départ de RA, le rendement moyen était de 509 kg/ha ; dans le rapport de l'année 2 pour ce même échantillon, il était de 493 kg/ha.⁶ Bien que les changements de rendement réels devraient être observés ultérieurement, en années 3 et 4, lorsque l'adoption des bonnes pratiques agricoles (BPA) devrait avoir porté ses fruits, les variations de rendement actuelles reflètent probablement des difficultés régionales telles que des conditions climatiques et agricoles défavorables. • La production totale moyenne de cacao de ces agriculteurs était de 2 208 kg au départ et de 1 811 kg la 2^e année.⁶	Les progrès réalisés sur la base du retour des agriculteurs sont mitigés, certaines coopératives faisant état d'une augmentation (p. ex. la coopérative C), tandis que la plupart d'entre elles constatent une baisse continue malgré les signes d'amélioration naissants (coopératives A et B). Dans la coopérative C, les agriculteurs ont observé des améliorations notables, un producteur déclarant : « Avant, si je vendais trop, je vendais au moins 50 kilos. Mais aujourd'hui, je peux vendre 100 kilos. Ça veut dire que la production a augmenté » [coopérative C, DGC mixte]. Dans les coopératives A et B, les agriculteurs font état d'une faible productivité et de baisses significatives de rendements. Dans la coopérative A, les jeunes agriculteurs ont fait état d'une forte baisse des rendements, l'un d'entre eux déclarant : « Le rendement est passé de 5 à 10 sacs en 2021-2022 à moins de 5 sacs aujourd'hui » [coopérative A, DGC mixte jeunes]. Les agriculteurs font observer que la production a parfois « diminué de moitié » en raison de l'œdème des pousses du cacaoyer. Les participants de la coopérative B ont souligné que la productivité a diminué en raison des parasites, des maladies et du changement climatique, suggérant des rendements inférieurs à 0,5 tonne par hectare [coopérative B, DGC hommes]. Malgré ces difficultés, les agriculteurs indiquent que l'adoption de BPA comme l'élagage a donné des signes prometteurs comme le retour de la floraison, comme c'est le cas chez les agriculteurs de la coopérative A et de la coopérative B.
Fidélité des agriculteurs à la coopérative	Les informations suivantes sont actuellement disponibles (sur la plateforme de partage de données) :⁸ • % d'agriculteurs qui ont quitté l'entreprise jusqu'à présent (taux d'attrition général) : 1,9 % • Nombre de nouveaux agriculteurs au sein des coopératives participant déjà au programme : 1051	Les agriculteurs de toutes les coopératives se disent très attachés et fidèles à leur coopérative. Leur volonté de fidélité est à la fois pragmatique (services fournis) et morale (partenariat durable et confiance). Les agriculteurs expriment généralement une forte préférence pour leur coopérative, rejetant les acheteurs alternatifs comme les « pisteurs » ou les « trackers », même lorsqu'on leur propose des prix immédiats plus élevés, en invoquant leur manque de fiabilité, l'absence d'avantages à long terme et le risque de fraude. Par exemple, dans la coopérative D, les agriculteurs déclarent : « Nous resterons dans la coopérative D, même si le pisteur paie plus cher, le pisteur est un « client oiseau » juste pour signifier qu'il est de passage. Et nous pensons que notre coopérative continuera à répondre à nos besoins à l'avenir parce qu'elle tient ses promesses » [coopérative D, DGC femmes]. Cette fidélité est due au fait que la coopérative fournit des bottes, des machettes, des dossiers, des ristournes, des produits phytochimiques, l'accès à l'AVEC et qu'elle encourage la confiance. Sur la base des réponses des participants, la

^j Les chiffres fournis par les informateurs clés lors des entretiens n'ont pas été vérifiés.

Marqueurs de progrès	Données de départ et actuelles	Éclairage
	- Estimation du % d'agriculteurs qui n'ont pas vendu tout leur cacao à la coopérative (vendeurs parallèles) : 13,2 % - Estimation du % de cacao vendu à la coopérative (parmi les vendeurs parallèles) : 4,2 % - Estimation du % d'agriculteurs ayant signalé des problèmes avec la coopérative : 27,6 % % moyen de cacao produit vendu à la coopérative par agriculteur : 90,2 %	fidélité est liée à des avantages tels que des produits pour l'entretien des champs, des produits phytochimiques, des outils, des remises, des crédits et des formations. Les agriculteurs de la coopérative C préfèrent également leur coopérative parce que « nous avons enduré ensemble » et qu'ils reçoivent des primes, des intrants, des informations et un suivi. Dans la coopérative A, les jeunes producteurs considèrent leur relation comme un « partenariat à long terme » et expriment leur loyauté comme une question d'« engagement, comme un vœu. Je ne peux pas trahir la coopérative » [coopérative A, DGC mixte jeunes]. Cela dépend de l'engagement mutuel, les agriculteurs déclarant : « Tant que la coopérative tient ses engagements, je resterai toujours avec elle ; sinon, je ne serai plus obligé de leur vendre mon cacao » [coopérative A, DGC mixte jeunes]. Les femmes de la coopérative B déclarent : « Même si la coopérative B doit payer 100 F pour le cacao, je vendrai mon cacao à la coopérative B jusqu'à ma mort » [coopérative B, DGC mixte]. Leur engagement découle de l'accès aux primes, aux intrants, à l'équipement gratuit, au soutien personnel et à un lien affectif fort, la coopérative étant considérée comme une « famille ». Le programme HIAP, en particulier les transferts d'argent, est également cité par les représentants des coopératives comme un moyen de renforcer la loyauté.
Revenus du cacao, Revenu agricole hors cacao, Revenu non agricole	L'échantillon utilisé pour le rapport initial et celui de l'année 2 de RA montre une évolution dans le temps.⁶ Le revenu net généré par le cacao a augmenté passant de 1 760 858 FRCFA à 1 896 928 FRCFA (de 3 170 à 3 414 USD). - Les revenus nets générés par d'autres cultures sont passés de 235 689 FRCFA à 538 944 FRCFA (de 422 USD à 966 USD). - Les revenus nets non agricoles ont augmenté, passant de 330 185 FRCFA à 486 530 FRCFA (de 592 USD à 872 USD). La dépendance du ménage au cacao (% du revenu du ménage provenant des ventes de cacao) s'est restreinte, passant de 76 % à 65 % pour les ménages de l'échantillon utilisé par RA dans ses rapports annuels. Toutefois, chez les agriculteurs appuyés par RA ayant bénéficié d'un PEA (soit 2 715 personnes), la dépendance est de 79 %.¹² Il est donc difficile de déterminer si la dépendance au cacao diminue pour l'ensemble du groupe d'agriculteurs appuyé par RA. Ce point méritera un examen plus méticuleux lors des prochains cycles de collecte de données. Pour donner un ordre d'idée, le revenu vital de référence est estimé à 3 587 796 FRCFA par an (soit 6 435 USD) par le CIRES, selon la méthode Anker pour un ménage de référence composé de 2 adultes et 4 enfants.² La population incluse dans HIAP comprend des ménages de 1 à 15 personnes. Pour calculer correctement l'écart par rapport au revenu vital de référence, il est nécessaire de connaître le revenu	Comme indiqué dans l'introduction, il ne faut pas corréliser les évolutions des marqueurs de revenu au cours de l'année 1 aux résultats du programme HIAP ; les interventions des différents partenaires étant censées produire leurs effets à partir de l'année 3. De plus, cette analyse ne permet pas de distinguer les effets de facteurs extérieurs au programme, comme les variations des prix à la ferme, les conditions météo et climatiques, les ravageurs et les maladies (comme l'œdème des pousses du cacaoier). Les progrès réalisés en matière de marqueurs de revenus, tels qu'ils ont été rapportés par les agriculteurs, révèlent un tableau mitigé. Certains agriculteurs rapportent une amélioration des revenus du foyer grâce à une production significativement augmentée. C'est le cas, par exemple, des producteurs de la coopérative B dont le revenu s'est amélioré grâce à « l'augmentation du prix du cacao » [coopérative B, DGC hommes]. Ce sentiment est partagé par les agriculteurs des coopératives D et E. Mais, cela ne saurait être une image pleinement représentative. En effet, certains agriculteurs ont vu les revenus de leur ménage fondre. L'un d'eux a déclaré : « le revenu de mon ménage a baissé parce que mon champ n'est plus ce qu'il était. Il ne produit plus. Près de la moitié de mon champ est mort » [coopérative C, DGC mixte]. Bien que les données quantitatives ne montrent pas de progression directe des revenus du cacao, celles de RA révèlent une diminution de la dépendance des ménages au cacao, suggérant une orientation vers d'autres cultures ou des revenus non agricoles. Toutefois, les montants totaux des revenus autres que le cacao restent faibles en chiffres absolus. Selon les participants, des progrès ont été réalisés en matière de revenus agricoles autres que le cacao et de revenus non agricoles grâce à la diversification, principalement facilitée par les prêts des AVEC. Les ménages se livrent désormais à de « petites activités telles que le commerce, la vente de nos cultures vivrières (manioc, maïs) » [coopérative C, DGC mixte] et l'élevage. Les femmes ont fait état d'une plus grande autonomie, créant des « micro-entreprises » comme la vente de « boubous, chaussures, et nous avons des restaurants », des activités qu'elles « ne faisaient pas avant » l'AVEC. Ce constat est corroboré par les données quantitatives qui indiquent une augmentation des revenus provenant d'autres cultures et des revenus non agricoles.

Marqueurs de progrès	Données de départ et actuelles	Éclairage
	net du ménage et le revenu minimum de référence ajusté en fonction de la taille et de la composition du ménage. Par conséquent les chiffres ne doivent pas être directement comparés et ne sont présentés ici qu'à titre indicatif. Par ailleurs, dans son étude de référence ² , CARE fait part d'un revenu net moyen des ménages producteurs de cacao de 2 311 141 FRCFA (soit 4 145 USD). ^{k, l}	
Recours à la main-d'œuvre payée	- Pour le panel d'agriculteurs auprès duquel RA a recueilli les données de départ et celles de l'année 2, le coût de la main-d'œuvre était de 71 757 FRCFA (soit 128 USD) au départ et de 74 422 FRCFA (soit 133 USD) l'année 2.⁶ - Pour le groupe plus important d'agriculteurs (soit 1 069 personnes) dont les données figurent dans la plateforme HIAP de partage de données, le coût de la main-d'œuvre s'élève à 111 239 FRCFA (soit 199 USD) en moyenne par agriculteur⁸. Ces 1 069 agriculteurs embauchent en moyenne : 4,1 travailleurs individuels 1,6 groupes de travailleurs	Le recours à la main-d'œuvre payée dépend des finances disponibles : l'aide financière directe et les soutiens indirects (AVEC et opportunités génératrices de revenus). Les agriculteurs ont recours à la main-d'œuvre payée pour mieux gérer leurs parcelles. Dans la coopérative D, les femmes sont désormais en mesure de payer la main-d'œuvre pour le nettoyage de leurs champs grâce aux revenus des AVEC : « Avant, nous [les femmes] forçons nos maris à nettoyer, maintenant avec les AVEC, nous payons la main-d'œuvre pour nettoyer nos champs » [coopérative D, DGC femmes]. Dans la coopérative A, de jeunes producteurs ont également utilisé les TMC pour embaucher de la main d'œuvre à l'entretien de leurs parcelles. L'un d'eux a déclaré : « 105 000 FRCFA m'ont permis d'embaucher quelqu'un pour nettoyer ma parcelle » [coopérative A, DGC jeune et mixte]. La personne représentant la coopérative A a affirmé, pour sa part, que l'embauche de main d'œuvre est un réinvestissement productif de l'aide financière. Dans la coopérative B, les TMC sont explicitement liés à l'embauche d'une aide extérieure ; faisant allusion aux « brigadiers ». Toutefois, le recours à la main-d'œuvre payée n'est pas universel et reste limité par les coûts élevés et les faibles revenus, et parfois par la disponibilité. Dans la coopérative A, l'utilisation de la main-d'œuvre est « occasionnelle et limitée » et considérée comme un obstacle majeur à l'application régulière de BPA à forte intensité de main-d'œuvre comme le désherbage manuel et l'élagage. Les hommes de la coopérative B expriment par ailleurs un fort besoin de soutien financier pour payer le travail, reliant son absence à de faibles rendements. Sur l'ensemble des personnes ayant un PEA (soit 2 741 personnes),¹² 41 % indiquent que la main d'œuvre est disponible mais inabordable (perçue comme trop chère). 24 % indiquent que la main-d'œuvre n'est pas disponible et 34 % indiquent qu'ils n'ont aucun problème à trouver de la main-d'œuvre.
Nombre de sources de revenus des femmes (et des ménages)	- Selon la base de référence de CARE,² 39 % des femmes ont au moins deux sources de revenus. 23 % d'entre elles travaillent dans la culture du cacao. - Les agriculteurs qui ont participé à l'enquête PEA de RA¹² exploitent en moyenne 3,2 cultures et en vendent 1,2.	Les participants ont fait état de sources de revenus diversifiées au-delà du cacao, en grande partie grâce à des initiatives soutenant l'esprit d'entreprise des femmes et l'accès à des outils financiers comme les AVEC. Dans la coopérative E, les femmes ont « commencé à vendre et à créer d'autres entreprises pour augmenter les revenus du ménage ». Elles ont été « encouragées [...] à entreprendre, notamment à planter du gombo et du manioc et à trouver des clients » [coopérative E, DGC femmes]. C'est ainsi qu'elles déclarent fièrement : « nous ne demandons plus d'argent à nos maris, nous ne nous disputons plus avec eux, nous sommes maintenant des femmes capables ». La formation leur a également permis de mettre en place des activités telles que l'élevage de porcs et la vente d'un peu de tout. Dans la coopérative A, les revenus des ménages sont diversifiés grâce aux cultures vivrières, à l'élevage, à la pêche et surtout aux « petites entreprises dirigées par des femmes » qui vendent des articles tels que « de la pâte de manioc (placali), du charbon de bois, du savon et des produits » [coopérative A, DGC mixte]. Le représentant de la coopérative note la « professionnalisation des sources de revenus des femmes » grâce à CARE et aux AVEC. Les femmes de la coopérative B indiquent systématiquement qu'elles s'engagent dans de multiples activités comme la « vente de nourriture et de boissons », le « petit commerce » et la « coiffure » par nécessité hors saison, en déclarant : « Lorsque la traite cacaoyère se termine, toutes les tâches incombent à la femme » [coopérative B, DGC femmes]. Les hommes le reconnaissent, notant que leurs épouses « sont en mesure de nous aider à subvenir aux besoins de la maison et à la scolarisation des enfants » [coopérative B, DGC hommes]. Enfin, dans la coopérative C, les familles commencent à diversifier leurs activités. Elles s'essayent à la culture du manioc, à l'élevage et au

^k Publié en août 2024.

^l Les différences de chiffres peuvent résulter du moment de la mesure, des personnes interrogées, des énumérateurs ou d'autres facteurs.¹⁴

Marqueurs de progrès	Données de départ et actuelles	Éclairage
		commerce. Les épouses tiennent un petit commerce de bonbons et de boissons. Cette diversification globale est largement attribuée par les agriculteurs à la sensibilisation et à la formation dispensées par des organisations comme CARE et RA.
Épargne des ménages	68 % des femmes membres d'une AVEC ont souscrit à une épargne au cours des douze derniers mois². - La valeur mensuelle moyenne de l'épargne est de 11 258 FRCFA² (soit 20 USD). - Les membres des AVEC ont économisé un total de 589 833 USD¹³. - Selon la plateforme de partage de données HIAP (données socio-économiques du PEA, analyse socio-économique annuelle),⁸ 79,1 % des agriculteurs disposent d'une épargne. Dans les données socio-économiques du PEA¹², ce taux est de 69 %. La différence peut être imputable à la date d'extraction des données.	Les progrès sont marqués par une évolution vers des mécanismes formels, principalement grâce à l'adoption généralisée d'AVEC, qui, selon les participants, ont considérablement renforcé l'autonomie des femmes. Les agriculteurs font généralement état d'une meilleure éducation financière et d'une gestion stratégique des fonds, ce qui leur permet d'épargner pour répondre à divers besoins tels que l'éducation des enfants et les petites entreprises, tout en réduisant leur dépendance à l'égard des prêts informels et de l'utilisation de la terre comme garantie (coopérative E et A). Par exemple, dans la coopérative D, les membres reconnaissent que CARE les a aidés à « épargner de l'argent et à nous rendre financièrement indépendants » [coopérative D, DGC femmes]. Ceci est également confirmé par les données quantitatives montrant la progression de l'épargne des AVEC, bien que ces mêmes données n'indiquent pas encore l'indépendance financière. De même, dans la coopérative A, les femmes sont passées de l'épargne informelle à « l'inclusion financière structurée et à l'autonomie par le biais des AVEC », une productrice ayant déclaré : « Je ne dépense pas tout l'argent que la coopérative A nous donne, j'en laisse la moitié pour faire face à des problèmes futurs... ». [coopérative A, DGC mixte]. Cependant, tous les participants des coopératives n'ont pas fait état d'économies et, dans la coopérative C, les agriculteurs déclarent avoir appris à gérer leurs revenus et leurs dépenses, mais cherchent maintenant de nouveaux moyens financiers pour « continuer à épargner » après l'arrêt des programmes précédents [coopérative C, DGC mixte].
Prise de décision au sein du ménage	41,1 % des ménages de cultivateurs de cacao avaient, selon les données de départ de RA, une prise de décision conjointe. Un an plus tard, ce taux atteint 42,5 %. Les décisions de dépenses du ménage étaient prises à 47,5 % à deux au début de l'étude. Dans le rapport de données de l'année 2^m, ce taux n'est plus que de 45,1 %. Quant aux décisions relatives aux autres sources de revenus, elles étaient prises à deux à 52,5 % au début de l'étude et à 50,8 % l'année 2. - Sur les 1 045 personnes interrogées dans les zones de mise en œuvre du projet dans l'étude de référence de CARE,² plus de neuf femmes sur dix (94,9 %) déclarent participer aux décisions économiques au sein du ménage. Parmi elles, 85 % sont des femmes qui vivent avec un partenaire et 15 % sont des femmes qui vivent seules.	D'après les commentaires des participants, un progrès généralisé a été signalé, suggérant une évolution des choix dominés par les hommes vers une prise de décision collaborative impliquant les deux conjoints, en particulier les femmes. Toutefois, il faut beaucoup de temps pour observer des changements cohérents pour ce marqueur de progrès et les perspectives des agriculteurs ne correspondent pas aux données quantitatives, qui ne font état d'aucun changement substantiel.ⁿ Lors de la séance de clarification, il a été expliqué que chaque partenaire se concentre sur des aspects différents, ce qui peut expliquer les différences de cet indicateur plutôt subjectif. Dans la coopérative D, les agriculteurs font état d'un changement « positif et confirmé » dans les affaires familiales, les membres déclarant : « nous impliquons nos femmes dans la prise de décision concernant la production de cacao depuis la visite des conseillers, nous ne pouvons plus prendre de décisions sans nos femmes » [coopérative D, DGC hommes]. De même, dans la coopérative C, les agriculteurs observent qu'« avant, les femmes n'étaient pas impliquées dans les affaires familiales, mais aujourd'hui il y a un grand changement dans tous les ménages, et je peux dire que les femmes sont impliquées dans tout » [coopérative C, DGC mixte]. Les femmes de la coopérative E soulignent également cette évolution en déclarant : « Nos maris ont beaucoup changé. Maintenant, nous faisons les choses ensemble, nous prenons les décisions ensemble » [coopérative E, DGC mixte]. Ces progrès s'étendent à divers domaines critiques, notamment la gestion financière, la scolarisation des enfants, les dépenses du ménage, la contraction d'un prêt. Selon les participants, les femmes sont de plus en plus appréciées pour leurs « bonnes idées » et leur prudence financière. Dans la coopérative B, les femmes soulignent que le coaching leur a permis de s'engager davantage, en déclarant : « Grâce aux conseils que nous avons reçus, nous n'avons plus peur de parler à nos maris... maintenant nous travaillons ensemble sur toutes nos dépenses. » [coopérative B, DGC femmes]. Dans l'ensemble, le changement se caractérise par une évolution « substantielle et durable » vers la gestion conjointe de la famille. Cependant, dans la coopérative D, alors que l'implication dans la prise de décision sur les questions familiales est positive et confirmée, le changement n'est que « moyen » et « émergent » quant à « l'implication dans la prise de décision concernant la production de cacao » et « les questions extérieures à la famille ». Dans la coopérative E, un agriculteur a souligné que lorsque sa femme a « une opinion différente de la mienne, cela devient un conflit au sein

^m Le même rapport fait état de chiffres contradictoires concernant la prise de décision partagée sur les dépenses des ménages : 52,5 % au départ et 54,8 % dans le rapport de l'année 2.

ⁿ Lors de la séance de clarification, il a été expliqué que chaque partenaire se concentre sur des aspects différents, ce qui peut expliquer les différences de cet indicateur plutôt subjectif.

Marqueurs de progrès	Données de départ et actuelles	Éclairage
		de la famille » [coopérative E, DGC hommes]. Il a également noté que si une femme contracte un prêt à l'insu de son mari et ne peut pas le rembourser, cela peut « créer des problèmes au sein de la famille ». Un participant de la coopérative C a indiqué que l'autorité masculine traditionnelle peut encore prévaloir, en déclarant: « Au moins, tant que je suis là. C'est le garçon qui prend la décision dans la famille » [coopérative C, DGC mixte].
Adhésion à une AVEC (nombre d'agriculteurs membres)	Les 200 AVEC existantes soutenues (associées à 63 communautés) comptaient :¹⁴ • 5 801 membres (dont 4 728 femmes) en décembre 2024¹³ • 5 792 membres en mai 2025¹⁴ Les 134 AVEC fraîchement créées comptaient : • 3 471 membres en mai 2025.¹⁴	Bien que les agriculteurs n'aient pas communiqué le nombre de membres des AVEC, ils ont décrit l'adhésion à ces associations comme positive et généralisée ; ces groupes devenant la pierre angulaire de l'inclusion financière et de l'autonomisation, notamment des femmes. La formalisation et la structuration de groupes d'épargne auparavant informels, qui ont permis d'accroître la confiance et la participation, sont des aspects importants qui ont été signalés. Ce point est important, car certains agriculteurs ont fait part du scepticisme initial et de la crainte de certains membres et de leurs familles, en grande partie en raison d'expériences négatives passées avec des associations informelles de « tontine » où des fonds ont été détournés ou des personnes ont manqué à leurs obligations de paiement et ont disparu (coopératives D et E). Dans la coopérative E, la participation est élevée, un membre ayant déclaré : « Je suis toujours dans l'AVEC parce que c'est grâce à cette association que je suis maintenant financièrement indépendante » [coopérative E, DGC femmes]. L'évolution vers des opérations structurées, y compris des « règlements internes », a renforcé la confiance, surmontant les doutes initiaux liés aux échecs passés des tontines informelles. Cela a conduit à une large adoption, avec jusqu'à « sept groupes AVEC » opérant dans certains villages [coopérative E, DGC hommes], et dans la coopérative A, l'adhésion aux AVEC est « devenue la norme pour les femmes », avec un « fort engagement des femmes » selon les participants. Dans toutes les coopératives, les participants indiquent que l'adhésion à une AVEC leur permet d'obtenir des prêts pour financer les frais scolaires, leurs activités commerciales et leurs besoins quotidiens, ce qui renforce considérablement la résilience des ménages.
Fréquentation scolaire	• L'étude initiale de CARE indique que « 78 % des ménages déclarent avoir accès à l'école ». ² • Au cours de la phase 1, 2 162 ménages ont été interrogés parmi tous ceux s'étant engagés à envoyer leurs enfants à l'école et ayant, par conséquent, reçu la première prime scolaire (45 000 FRCFA). Parmi ces ménages sondés, 43,71 % étaient éligibles à la seconde prime scolaire (15 000 FRCFA). • Les agriculteurs ont indiqué que 67,53 % des enfants en âge scolaire (4 à 17 ans) étaient effectivement scolarisés.⁸ Cela signifie que plus de 30 % des ménages ne parviennent pas à envoyer tous leurs enfants à l'école, même après versement de la première prime scolaire. • Au 1^{er} août 2025, 85,22 % des enfants interrogés ont déclaré aller à l'école, mais seuls 26,75 % d'entre eux avaient les preuves de leur scolarisation. 47,76 % des enfants n'étaient pas inscrits dans une école enregistrée par le programme (autrement dit, ils ne figuraient pas dans le registre des écoles censées les accueillir).⁸ • De nombreux agriculteurs sont donc dans l'incapacité de prouver la fréquentation scolaire. Et en même temps, il est difficile de recouper les enfants avec les registres scolaires ; vérifier la fréquentation scolaire s'avère très difficile.	Les réponses des participants montrent que les familles donnent la priorité à la scolarisation de leurs enfants, qu'elles considèrent comme un devoir moral et comme essentielle à la bonne place de l'enfant, les parents déclarant : « Même si ce n'est pas une question du programme, la Côte d'Ivoire l'interdit, la place de l'enfant est à l'école. » [coopérative A, DGC mixte jeunes]. Cette prise de conscience n'est pas forcément imputable au programme HIAP. Les parents comprennent désormais la nécessité d'envoyer leurs enfants à l'école – garçons comme filles. Selon les participants, les AVEC ont joué un rôle dans ces progrès en fournissant des prêts accessibles pour les frais de scolarité et les dépenses connexes à un moment critique, comme l'ont indiqué les différents participants. Les membres de la coopérative E le soulignent en déclarant : « Je sais que l'AVEC aide les gens à envoyer leurs enfants à l'école et à les nourrir correctement. Lorsque vous avez besoin d'argent, vous contractez un prêt et vous le remboursez avec un peu d'intérêt » [coopérative E, DGC hommes]. De même, dans la coopérative D, l'AVEC permet aux membres de « prendre un crédit dans l'AVEC pour que nos enfants puissent aller à l'école » [coopérative DGC hommes]. Les agriculteurs ont déclaré, en outre, que les primes scolaires et initiatives d'accompagnement des ménages étaient une aide financière bienvenue, qui a permis de couvrir les frais de scolarité et de rappeler l'importance d'épargner pour s'instruire (coopératives A et B). Cependant, ils ont souligné plusieurs fois que ce soutien financier de 45 000 FRCFA, bien que purement incitatif et non censé être une aide complète, est « insuffisant » pour couvrir tous les coûts de scolarité, notamment chez les familles nombreuses [coopérative A, DGC mixte ; coopérative B, DGC femmes]. Un participant a fait remarquer « Ce n'est pas suffisant. J'ai 5 enfants » et « Non, le montant n'est pas suffisant [...] parce que nous avons beaucoup d'enfants et beaucoup de dépenses. » [coopérative A, DGC hommes ; coopérative B, DGC femmes]. Cela pose la question de la compréhension (et/ou de la volonté de comprendre) et de la communication sur l'incitation à la scolarisation des enfants. Parmi les autres obstacles persistants à la scolarisation, citons les longues distances à parcourir pour se rendre à l'école, le manque de documents nécessaires tels que les certificats de naissance, et l'engagement des enfants dans les travaux ménagers, ce qui peut les empêcher d'aller à l'école.

Marqueurs de progrès	Données de départ et actuelles	Éclairage
Prise de décision communautaire	L'étude initiale de CARE indique que « l'indice d'autonomisation des femmes (WEI) reste faible (0,49), ce qui tend à prouver que les femmes, malgré leur participation à la vie économique, ont toujours du mal à obtenir un pouvoir décisionnel complet au niveau de la communauté et des coopératives. » ²	La plupart des commentaires concernent la prise de décision partagée au sein des AVEC, qui a évolué vers des processus plus structurés, participatifs et inclusifs, souvent facilités par un soutien externe. Par exemple, dans la coopérative B, les membres font l'expérience d'un « environnement de gouvernance ouvert et participatif », où les décisions sont prises collectivement lors de réunions régulières et où les membres « se sentent inclus et capables de s'exprimer sans crainte » [coopérative B, DGC mixte]. Ces progrès s'étendent aux entreprises économiques, comme dans la coopérative E, où les groupes AVEC, après la formation à l'entrepreneuriat de CARE, ont été informés que « chaque groupe pouvait décider de ce qu'il voulait faire », ce qui les a amenés à choisir et à planifier des activités spécifiques comme l'élevage de porcs ou de poulets sur la base de leurs calculs [coopérative E, DGC hommes].
Résilience – Indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) L'IPM est un indice qui identifie les privations multiples au niveau des ménages et des individus en matière de santé, d'éducation et de niveau de vie. ¹⁰	L'IPM était de 43,7 % au départ et de 41 % dans le rapport de l'année 2. Cela signifie que ce pourcentage de personnes est pauvre de manière multidimensionnelle selon l'IPM (celles qui sont privées dans moins un tiers des indicateurs pondérés). ¹⁰ L'IPM national de la Côte d'Ivoire, basé sur les données de 2021, était de 42,8 %. ¹¹	Il est encore trop tôt pour évaluer les progrès réalisés en matière de résilience, mais les observations suivantes ont déjà été partagées. Les résultats quantitatifs de l'IPM de l'échantillon de RA indiquent que > 40 % sont considérés comme multi dimensionnellement pauvres pour les deux années, ce qui est conforme aux mesures nationales de l'IPM. Les agriculteurs soulignent également les défis actuels liés aux facteurs de résilience tels que le revenu et l'infrastructure. Néanmoins, d'autres éléments comme une plus grande diversification des revenus et l'adoption de BPA indiquent des améliorations notables dans certaines dimensions de la résilience. Par exemple, alors que les coopératives ont initialement fait état d'une résilience « très limitée » en raison de défis structurels importants tels que le manque de transports, de centres de santé et d'eau potable, ainsi que de problèmes courants tels que les maladies des cacaoyers, les conditions météorologiques imprévisibles et la pauvreté généralisée, elles ont indiqué que des progrès avaient été réalisés grâce à une combinaison de stratégies locales et de soutien extérieur. Les principales avancées partagées comprennent la diversification des sources de revenus (voir le marqueur de progrès ci-dessus) dans les cultures vivrières, le petit commerce et l'élevage, ce qui renforce leur autonomie. En outre, des progrès significatifs auto-déclarés ont été réalisés dans l'adoption de BPA comme la plantation, l'élagage et l'entretien des arbres, ce qui rend les cacaoyers « assez résistants aux parasites et aux maladies ». Les mécanismes financiers comme les prêts et les transferts d'argent des AVEC jouent un rôle important, les membres les utilisant pour gérer leurs finances, investir dans des outils et financer l'éducation de leurs enfants (voir les marqueurs de progrès ci-dessus).

4 Conclusions et recommandations

Le présent rapport vise à informer Hershey et les parties prenantes des résultats de la phase 1 du programme HIAP. HIAP est une initiative quinquennale de 40 millions de dollars américains lancée en 2023 pour améliorer les moyens de subsistance des producteurs de cacao en Côte d'Ivoire, en mettant l'accent sur la professionnalisation des exploitations, la gestion de la chaîne d'approvisionnement, l'éducation et l'inclusion économique et financière.

4.1 Principales conclusions

Malgré la période d'observation des changements que couvre ce rapport limitée (dix-huit mois, de novembre 2023 à mai 2025), la phase 1 du programme HIAP montre de premiers résultats encourageants dans les coopératives participantes.

Les progrès rapportés n'ont toutefois qu'une valeur indicative. Néanmoins, le tableau sur le niveau d'avancement des activités et la plupart des marqueurs de progrès suggèrent une trajectoire positive de la participation et de la satisfaction des agriculteurs. De multiples facteurs externes et contextuels influencent les perceptions et la situation des agriculteurs, ce qui rend difficile, à ce stade, l'attribution des changements observés au programme.

Les marqueurs de progrès dessinent différentes tendances : l'engagement et la fidélité des agriculteurs sont élevés et l'adoption des BPA est nuancée

L'implication et la fidélité des agriculteurs sont actuellement auto-rapportées comme fortes grâce aux primes, au TM, au soutien personnalisé et aux relations solides avec les coopératives. Bien que les rendements de cacao à l'hectare aient diminué en raison des ravageurs, des maladies et de l'effet du climat, l'adoption autodéclarée de BPA (comme l'égamage) a augmenté ; certains agriculteurs observant déjà des signes précoces de floraison. Les données quantitatives donnent une image plus nuancée de l'adoption des BPA et reflètent

essentiellement les données initiales (la 2^e OA n'ayant pas encore eu lieu au moment de l'établissement de ce rapport). Il y a donc peu de progrès mesurés à signaler.. L'adoption de certaines BPA suppose l'emploi de main-d'œuvre, que les agriculteurs trouvent coûteuse et parfois indisponible. Les TMC et l'accompagnement proposés dans le cadre du PEA ont été perçus comme pertinents et accélérant l'adoption des BPA, y compris en matière d'engagement de main d'œuvre. L'efficacité à plus long terme des TMC dans le maintien des BPA reste à confirmer. En matière d'agroforesterie, les agriculteurs ont fait état d'une meilleure connaissance et de changements dans les pratiques de plantation d'arbres d'ombrage et de bordure ; mais comme attendu, il n'y a pas encore de résultats visibles compte tenu du peu de temps écoulé.

Des extrants (outputs) en lien avec les activités d'inclusion et de diversification financières transparaissent. Les effets (outcomes) liés à la prise de décision conjointe dans les ménages ne sont pas concluants à ce stade.

Les participants ont indiqué que les AVEC ont formalisé et structuré des groupes d'épargne auparavant informels, en instaurant la confiance et en augmentant la participation malgré le scepticisme initial. L'autonomisation économique des femmes a progressé, 68 % des femmes membres d'une AVEC ayant souscrit à une épargne au cours des douze derniers mois. Les liens financiers, comme l'accès à des comptes bancaires et à la microfinance via ADVANS, ont été appréciés, car ils sécurisent les fonds et offrent des possibilités de crédit. La formation à l'entrepreneuriat et à l'élaboration de plans d'affaires, dispensée parallèlement aux activités des AVEC, a été saluée pour ses avantages pratiques et son influence sur la gestion des microcrédits. Les réponses qualitatives des représentants des agriculteurs et coopératives suggèrent une planification conjointe accrue et une responsabilité partagée pour l'utilisation et le remboursement des prêts, bien qu'une coopérative n'ait rapporté qu'un changement « moyen » et « émergent » dans la prise de décision des femmes sur la production de cacao et les questions externes. Les données quantitatives

des partenaires indiquent que les changements dans la prise de décision des ménages étaient généralement faibles ou légèrement négatifs, ce qui met en évidence des incohérences entre les expériences rapportées et les résultats mesurés. Lors de la séance de clarification, il a été expliqué que chaque partenaire se concentre sur des aspects différents, ce qui peut expliquer les différences de cet indicateur plutôt subjectif.

Régler les défis actuels pourrait améliorer encore l'efficacité du HIAP

La productivité et les revenus du cacao restent menacés par les ravageurs, les maladies (comme l'œdème des pousses du cacaoyer), le changement climatique, le coût des intrants et la fluctuation des prix. Une certaine augmentation des revenus non agricoles a été signalée, mais il est trop tôt pour établir un lien direct avec les activités du programme. D'où la nécessité d'un suivi continu des changements (la 2^e période d'OA a eu lieu en août 2025) et d'une solide évaluation des impacts et de la contribution du programme HIAP vers la fin du programme. Les agriculteurs se sont plaints d'une pénurie de main d'œuvre et de ses coûts élevés, ce qui limite l'adoption de BPA nécessitant de la main d'œuvre (comme le désherbage). Par ailleurs, les données qualitatives recueillies suggèrent une connaissance inégale de l'éligibilité aux TMC et des conditions les régissant. Certains agriculteurs ne font pas clairement la corrélation entre l'adoption de certaines pratiques et l'octroi de paiements. Au cours de la période considérée, relativement peu de personnes avaient connaissance des prochaines mesures d'incitation à la plantation d'arbres et de leurs conditions. Enfin, il est difficile d'évaluer l'évolution de la résilience sur une période aussi courte, car le concept nécessite un suivi long pour bien appréhender les changements.

Les agriculteurs et les représentants des coopératives perçoivent l'approche du partenariat comme holistique, bien que la coordination puisse être améliorée

Les participants ont apprécié la capacité du programme à répondre aux besoins agricoles, environnementaux et financiers de manière complémentaire. CARE et RA ont été considérés comme se renforçant mutuellement, combinant les interventions agricoles de RA avec l'accent mis par CARE sur l'autonomisation financière des femmes. Toutefois, les représentants des coopératives ont demandé que la coordination des visites des partenaires soit renforcée et que leurs organes directeurs soient plus directement impliqués dans les formations et

les visites afin qu'ils puissent prendre le relais plus facilement. Quant à la visibilité des partenaires, les coopératives et les agriculteurs reconnaissent généralement les partenaires de mise en œuvre, le rôle de Hershey étant reconnu directement là où les interventions menées par RA dominent, et indirectement là où les activités menées par CARE sont les plus visibles.

4.2 Recommandations

Recommandations stratégiques (orientation et conception à long terme)

1. Hershey a pour ambition que son programme HIAP renforce la résilience économique des ménages fournisseurs de cacao en Côte d'Ivoire à travers cinq champs d'action. Pour que les voies innovantes empruntées pour y parvenir et leurs interactions restent efficaces, il sera essentiel **d'établir une stratégie globale de continuité** pour les interventions clés que sont les TMC, l'accompagnement aux BPA et les AVEC. Cela pourrait passer par un plan clair de retrait progressif des partenaires du projet, tout en assurant un transfert pérenne des activités, des bénéfices et des responsabilités aux acteurs locaux. Ainsi, les pratiques adoptées perdureraient au-delà du programme, rendant les effets et impacts escomptés durables. Une stratégie de continuité devrait décrire comment ces interventions (TMC, accompagnement aux BPA et AVEC) passent progressivement d'une gestion pilotée par le programme à une appropriation par les communautés, les autorités publiques et le secteur privé, avec des étapes précises (par exemple, relier les TMC aux filets de sécurité nationaux, former des agriculteurs leaders à l'accompagnement de leurs pairs, et rendre les AVEC autonomes). Certains partenaires, comme CARE, disposent déjà d'un cadre clair de retrait, qui pourrait servir de base à un modèle utilisé par tous les partenaires.
2. Bien que certains agriculteurs aient utilisé les TMC pour embaucher de la main-d'œuvre à l'entretien de leurs parcelles – signe d'un réinvestissement dans les activités agricoles –, les coûts et parfois la disponibilité de la main d'œuvre limitent l'adoption massive de BPA gourmandes en main-d'œuvre que certains PEA encouragent. Cela freine les chances d'augmenter les rendements à l'hectare. Il est donc dans l'intérêt du HIAP de **s'attaquer aux contraintes de main-d'œuvre et de surveiller les effets des solutions suggérées**, telles que l'accès à des outils économisant de la

main-d'œuvre ou des modèles de partage communautaire du travail. Par exemple, les équipes d'égavage subventionnées, mises en place en mars 2025, pourraient être évaluées et intégrées au programme pour en assurer la durabilité et l'élargissement.

3. Un an et demi après le lancement du HIAP, il est pertinent de **revoir certains choix de conception, notamment le rôle des coopératives dans le HIAP**, celles-ci exprimant le souhait d'être davantage impliquées dans la planification et les calendriers du projet. Parmi les exemples cités figurent le partage ou la cocréation anticipée de calendriers annuels et saisonniers d'activités avec la direction des coopératives et les leaders locaux, afin de coordonner la logistique, éviter les chevauchements et renforcer la confiance. Une telle réflexion, nourrie des retours des coopératives et de leur rôle dans la gestion de la chaîne d'approvisionnement, consoliderait l'appropriation locale, la responsabilité et la durabilité des services, dans le cadre plus large de la stratégie de continuité et de celle de retrait progressif.

Recommandations opérationnelles (mise en œuvre, coordination et systèmes)

4. Malgré une perception positive des TMC par les ménages producteurs de cacao, les données qualitatives révèlent une certaine confusion et une connaissance partielle des différents TMC qu'offre le programme HIAP. **Les TMC étant une intervention clé, il convient d'améliorer la communication par tous les partenaires vers tous les agriculteurs** en clarifiant les conditions d'éligibilité, les modalités, le calendrier et les montants. Pour que ces transferts induisent un changement spécifique de comportement, il est important de clarifier les pratiques auxquelles ils sont liés ; par exemple, le but des primes scolaires, ou encore la différence entre les TMC pilotés par RA et les incitations de PUR à la plantation d'arbres.
5. **Il est recommandé de poursuivre l'harmonisation des systèmes de suivi des partenaires et de Hershey.** Les partenaires HIAP ont fait connaître leurs stratégies et informations de suivi et d'évaluation (S&E), conformément aux accords de partage des données qu'ils ont signés. Cela s'est traduit par la mise en place de la plateforme de données HIAP, par l'organisation de réunions régulières et structurées des groupes de travail S&E, et par une confiance accrue dans l'échange lors de ces réunions. D'autres améliorations permettraient d'accroître l'efficacité, de montrer les

résultats et de favoriser une gestion adaptative fondée sur les preuves. Aligner le discours des partenaires (notamment sur les phases, cohortes, années et processus SEA), convenir des principaux marqueurs de progrès HIAP avant chaque saison cacaoyère pour garantir des rapports comparables et ponctuels, et renforcer l'implication des coopératives dans ce processus seraient bénéfiques. **Renforcer le partage de données et la transparence entre partenaires serait très bénéfique.** Tous les partenaires pourraient, par exemple, enrichir la plateforme de données HIAP d'informations complètes et chronologiques sur les progrès réalisés, taille de l'échantillon (population complète vs. sous-ensembles) et détails sur la stratégie inclus. Par ailleurs, indiquer clairement les périodes de collecte des données tant sur la plateforme que dans les rapports connexes faciliterait la compilation, le croisement des données et l'apprentissage inter-partenaires. Pour optimiser l'efficacité et la cohérence des rapports d'avancement, il serait judicieux qu'un partenaire désigné gère la mesure de marqueurs spécifiques de progrès, et que les autres s'y réfèrent. Élargir le partage des cadres et outils utilisés par les partenaires pour favoriser l'alignement et l'apprentissage serait également une bonne idée.

6. Il est recommandé d'harmoniser les systèmes de suivi et de données pour mieux comprendre les écarts de prise de décision observés entre les ménages et la communauté en ciblant particulièrement les divergences portant sur la production cacaoyère, les changements limités et les résultats incohérents (p. ex. : coopérative D). Il est essentiel de préciser les cadres employés pour suivre le processus décisionnel au sein des ménages et au sein de la communauté. Cela permettra une collecte systématique des données et une analyse approfondie des écarts entre les chiffres quantitatifs des partenaires et les retours qualitatifs des agriculteurs et coopératives. Ces investigations pourraient s'appuyer sur des entretiens de suivi reposant sur des cadres partagés.
7. Les agriculteurs affirment être et rester fidèles aux prestataires qui leur apportent un soutien adapté. Il est donc important qu'ils connaissent les sources du financement et les activités du programme HIAP. Les différents groupes ciblés ne connaissaient pas tous le rôle de Hershey, d'où la nécessité d'**accroître sa visibilité sur le terrain**. Communiquer aux agriculteurs et coopératives son statut d'acheteur et de financeur du programme via un usage plus appuyé de la marque et de ses logos, et

inviter les partenaires à proposer des initiatives en ce sens, participerait à accroître la visibilité de Hershey.

Recommandations d'apprentissage

8. Adopter une approche de SEA plus participative favoriserait l'appropriation et l'adoption à long terme par les coopératives et agriculteurs de ce qui leur est enseigné, surtout si cette approche **intègre des mécanismes entretenant la dynamique de changement de comportement**. En complément des séances périodiques de remise à niveau, jugées utiles par les agriculteurs, il serait pertinent d'introduire des outils simples et gérés par les agriculteurs eux-mêmes, tels que des listes de contrôle, des carnets de bord numériques ou des applications mobiles pour auto-évaluer l'application des BPA. De premiers résultats encourageants ont été observés avec le « carnet de ferme », dans lequel l'agriculteur recense chaque semaine ses coûts de production et le temps dédié. L'hypothèse sous-jacente est qu'en consignait les résultats de leurs pratiques (comme l'influence de l'égavage sur la floraison), les agriculteurs restent motivés et persistent dans l'application des BPA, même face à des facteurs (externes) affectant temporairement la productivité cacaoyère.
9. **Pour capitaliser sur les enseignements des agriculteurs et des coopératives, il serait judicieux de renforcer les boucles de rétroaction**. Mettre en place une approche systématique de recueil et de diffusion des commentaires des agriculteurs assurerait une application rapide et efficace des leçons tirées d'une coopérative dans les autres, tout en favorisant l'apprentissage entre pairs. L'apprentissage mutuel entre agriculteurs et coopératives de différentes localités s'en trouverait stimulé. Cela permettrait aussi de comprendre comment ils réagissent aux différentes stratégies, tant individuellement qu'au sein de leurs coopératives et AVEC. Ce processus gagnerait à être renforcé par une collecte systématisée, le renforcement des liens directs (comme via des groupes de discussion) et un partage accru des commentaires des agriculteurs.
10. Le programme HIAP s'inscrit dans la stratégie globale Cocoa for Good de Hershey, qu'il influence et qui l'influence en retour. Dans ce programme, la résilience est explicitement de nature économique et elle est implicite dans les champs d'action : revenus des ménages accrus et diversifiés, BPA rendant les agriculteurs plus résilients au changement climatique. Le HIAP ne traite pas explicitement de la résilience nutritionnelle et sanitaire ni de la résilience sociale au sens large, qui sont d'autres aspects de la résilience identifiés dans la stratégie globale Cocoa for Good. En revanche, les partenaires de terrain recueillent des données sur l'IPM, qui est l'un des deux indicateurs choisis par la stratégie globale « Cocoa for Good » pour mesurer la résilience des ménages. Nous recommandons donc **d'aligner la définition et le suivi de la résilience par le programme HIAP sur la stratégie Cocoa for Good, même si HIAP ne couvre pas tous les aspects de la résilience**. La stratégie définit la résilience au niveau des ménages et s'appuie pour cela sur l'IPM ainsi que sur une version adaptée de l'indice de résilience One Acre Fund. Elle envisage d'étendre cette résilience à la communauté. Compte tenu de la complexité du sujet, il est conseillé de s'inspirer de l'expérience et des cadres utilisés par les partenaires. CARE, par exemple, prévoit de développer un cadre de résilience AVEC HIAP pour comprendre et approfondir les liens entre les activités du programme et les résultats d'effets (progression du ménage vers un revenu de subsistance, productivité et résilience du ménage au sens large, et résilience de la chaîne d'approvisionnement). Cela pourrait aussi inclure le suivi de la production de cacao dans le temps (notamment à mesure que le changement climatique modifie les zones de culture), l'appréciation des progrès réalisés au niveau des indicateurs communautaires ainsi que l'évaluation des technologies favorisant la résilience. Les cadres de résilience retenus devraient être validés par les agriculteurs, coopératives et la communauté pour en garantir la pertinence et l'adéquation. Comme la résilience se mesure dans la durée, il est important d'engager un suivi régulier, structuré et dans la durée (par exemple, tous les deux ans, puis deux ans et quatre ans après la fin du programme) ; les évolutions pouvant ne pas être visibles sur la seule période de mise en œuvre du programme HIAP.

Remerciements

Nous remercions Études de Marché et Conseils (EMC), bureau d'études en Côte d'Ivoire, pour leur sérieux dans la collecte de données et les recherches quantitatives et qualitatives associées. Un grand merci est adressé en particulier aux responsables d'étude Alhi Nguessan, Dede Sandrine Audrey et Emile Kouassi pour leur implication tout au long du processus, ainsi qu'à Verina Ingram pour la relecture du rapport. Nous saluons également le soutien précieux de l'équipe Hershey, en Côte d'Ivoire et ailleurs dans le monde. Nous remercions les partenaires de terrain du programme HIAP – Rainforest Alliance, CARE et PUR – pour leur coordination avec l'équipe WUR, ainsi que Sucden pour avoir facilité sur place les contacts avec les coopératives et agriculteurs. Enfin, nos remerciements les plus chaleureux vont aux coopératives de cacao, producteurs, épouses et enfants d'agriculteurs, qui nous ont généreusement accordé de leur temps et communiqué leurs points de vue, rendant ainsi cette étude possible.

Références

1. Rainforest Alliance (RA), 2024, Accélérateur de revenu de Hershey ; rapport de référence RA
2. CARE, 2024, étude de référence pour la cohorte 1 du programme HIAP/AVEC
3. CARE, 2024, programme Accélérateur de revenus de Hershey (HIAP) AVEC : promouvoir l'autonomisation économique des femmes dans les chaînes d'approvisionnement du cacao ivoirien
4. PUR, 2025, programme HIAP ; rapport trimestriel agroforesterie Q2 avril-juin 2025
5. Rainforest Alliance (RA), 2024, aperçu des données de la première année du programme Accélérateur de revenu de Hershey
6. Rainforest Alliance (RA), 2025, aperçu des données de la deuxième année du programme Accélérateur de revenu de Hershey
7. Rainforest Alliance (RA), 2025, historique de données OA (consulté le 06.08.2025)
8. Rainforest Alliance (RA), CARE, PUR, 2025, plateforme de partage de données HIAP (consultée le 01.08.2025)
9. Wageningen University & Research (WUR), 2025, rapport de référence Cocoa For Good 2025 Côte d'Ivoire (données collectées)
10. PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement), 2024, [IPM 2024 FAQs | Rapports sur le développement humain](#)
11. PNUD (Programme des Nations unies pour le développement), 2024, [2024 Global Multidimensional Poverty Index \(MPI\)](#): Poverty amid conflict. New York.
12. Rainforest Alliance (RA), 2025, données socio-économiques PEA (consultées le 06.08.2025)
13. CARE, 2025, rapport AVEC 2^e année
14. Session de clarification 19.08.2025 avec le personnel opérationnel et le personnel de suivi et d'évaluation de CARE, RA et PUR.
15. Rainforest Alliance (RA), 2025, base de données d'intégration (consultée le 06.08.2025)
16. Rainforest Alliance (RA), 2025, base de données socio-économiques (consultée le 01.09.2025)

Annexe 1 Questions d'apprentissage

Tableau A1 Aperçu des questions d'apprentissage identifiées par Hershey et les partenaires du programme HIAP

Questions	Catégorie	Fait partie du SEA ?	Qui	Concerné par les efforts actuels de SEA ?	Couvert par le rapport d'étape de la phase 1 ?
1 Qui sont les agriculteurs HIAP ? (p. ex. types de familles d'agriculteurs)	Contexte	Oui	Global	Oui	Oui, voir section 3.1
2 Quels sont les références et les changements dans les rendements, les revenus et d'autres variables clés ?	Contexte	Oui	Global	Oui	En partie, en fonction des variables, voir sections 3.2 et 3.3.
3 Quel est l'état des AVEC existantes ?	Contexte	Oui	CARE	Oui	Oui, voir section 3.2
4 Comment les programmes impliquent-ils les dirigeants et le personnel de la coopérative ?	Contexte	Oui	Tous les partenaires	-	En partie, voir section 3.2
5 Qu'est-ce qui motive les agriculteurs à adopter de nouvelles pratiques ?	Contexte	Oui	RA	Inconnu	En partie, voir section 3.2
6 L'accompagnement + les TMC incitent-ils les agriculteurs à adopter de nouvelles pratiques ?	Programme	Oui	RA	Prévu	Oui, voir section 3.2
7 Dans quelle mesure les accompagnateurs ont-ils réussi à aider les familles à élaborer leurs PEA et leurs modèles de rentabilité ?	Programme	Oui	RA	Inconnu	Il est trop tôt pour répondre à cette question
8 Quels sont les facteurs de réussite dans la sélection, la formation et la fidélisation des accompagnateurs HIAP ?	Programme	Oui	RA	Oui	Non, hors du champ du rapport d'étape
9 Comment les AVEC améliorent-elles les revenus et la résilience des ménages ?	Programme	Oui	CARE	Prévu	En partie, les informations de base sur la résilience sont incluses dans la section 3.3 et les commentaires des agriculteurs sont partagés dans la section 3.2. parce qu'ils ne faisaient pas encore partie des efforts de collecte de données, mais la question des retombées n'entre pas dans le champ du présent rapport d'étape.
10 Les AVEC + l'accompagnement + les PEA augmentent-ils la prise de décision commune au sein du ménage ?	Programme	Oui	RA/CARE	Prévu	En partie, certaines informations sur les changements sont incluses dans la section 3.3, mais la question des retombées n'entre pas dans le champ du présent rapport d'étape.
11 Versions-nous les TMC (incitations agronomiques et scolaires) aux bonnes personnes ? Quelle est la stratégie d'inclusion économique et financière ?	Programme	Oui	RA/CARE	Inconnu	En partie [question traitée en caractères gras uniquement, stratégie d'inclusion économique et financière hors du champ] ; à la section 3.2, nous fournissons des informations sur la façon dont les agriculteurs du programme perçoivent les TMC en tant qu'outil d'incitation à l'amélioration des pratiques de production et à la scolarisation des enfants.
12 Comment les coopératives participent-elles à la promotion du programme HIAP pour améliorer la rotation des agriculteurs ?	Opérationnel	Non	-	-	Non

Questions	Catégorie	Fait partie du SEA ?	Qui	Concerné par les efforts actuels de SEA ?	Couvert par le rapport d'étape de la phase 1 ?
13 Comment intégrer les services d'accompagnement et de main d'œuvre ?	Opérationnel	Non	-	-	Non
14 Comment les partenaires s'assurent-ils de la conformité lorsqu'ils arrivent dans les communautés ?	Opérationnel	Non	-	-	Non
15 Comment les partenaires collaborent-ils ? Faut-il changer quelque chose dans la façon dont le partenariat collabore ?	Opérationnel	Oui	-	-	Oui, voir la section 3.2 et les recommandations
16 Les interventions combinées du programme HIAP améliorent-elles le revenu des agriculteurs, la prise de décision commune, la fréquentation scolaire et le bien-être des enfants et des familles ?	Stratégique	Oui	Global	Insuffisamment, fait partie des lignes directrices SEA prévues par WUR	En partie, certaines informations sur les changements sont incluses dans la section 3.3, mais la question des retombées n'entre pas dans le champ du présent rapport d'étape.
17 Les interventions combinées du programme HIAP améliorent-elles la rotation des agriculteurs ? ^o	Stratégique	Oui	Hershey	Insuffisamment, fait partie des lignes directrices SEA prévues par WUR	Non, la question des retombées n'entre pas dans le champ du présent rapport d'étape.
18 Quels sont les facteurs essentiels pour s'assurer que les coopératives et les agriculteurs voient plus d'intérêt à travailler avec Hershey grâce à la combinaison des relations à long terme et des interventions du HIAP ?	Stratégique	Oui	Hershey	Insuffisamment, fait partie des lignes directrices SEA prévues par WUR	Oui, les conclusions préliminaires à ce sujet figurent aux sections 3.2 et 3.3 (loyauté). Toutefois, une réflexion approfondie sur la valorisation des relations à long terme dépasse le cadre de ce rapport ; en conséquence, aucun résultat n'est attendu sur cet aspect. Chapitre des recommandations
19 Y a-t-il des éléments manquants dans le programme HIAP qui permettraient d'améliorer notre capacité à atteindre nos objectifs ? (p. ex. modèles commerciaux pour les groupes à service complet ; nutrition, WASH, etc.)	Stratégique	Oui	Hershey/SFL ?	Inconnu	En partie, sur la base des informations recueillies, chapitre Recommandations
20 Comment garantir l'efficacité des ressources et des coûts pour atteindre les objectifs 2030 et 2040 de l'entreprise ?	Mise à l'échelle	Non	Hershey	-	Non, en dehors du champ des efforts actuels de SEA
21 Investissons-nous dans des solutions qui favorisent la résilience des systèmes agricoles (diversification et conception des cultures, sols, etc.) dans les conditions futures ? Les solutions sont-elles adaptées aux différents contextes nationaux ?	Mise à l'échelle	Oui	Hershey/SFL	Oui, mais la portée est inconnue	Non, le rapport se concentre uniquement sur la Côte d'Ivoire
22 Dans quelle mesure les agriculteurs font-ils le lien entre l'argent et l'activité/l'action incitative ? ^p	Programme	Oui	RA	Oui	Oui, voir section 3.2

^o WUR a ajouté cette question après discussion avec Hershey sur le rapport d'évaluation.

^p Cette nouvelle question d'apprentissage a été ajoutée sur la base de l'atelier avec le personnel de Hershey en Côte d'Ivoire en décembre 2024.

Annexe 2 Théorie du changement

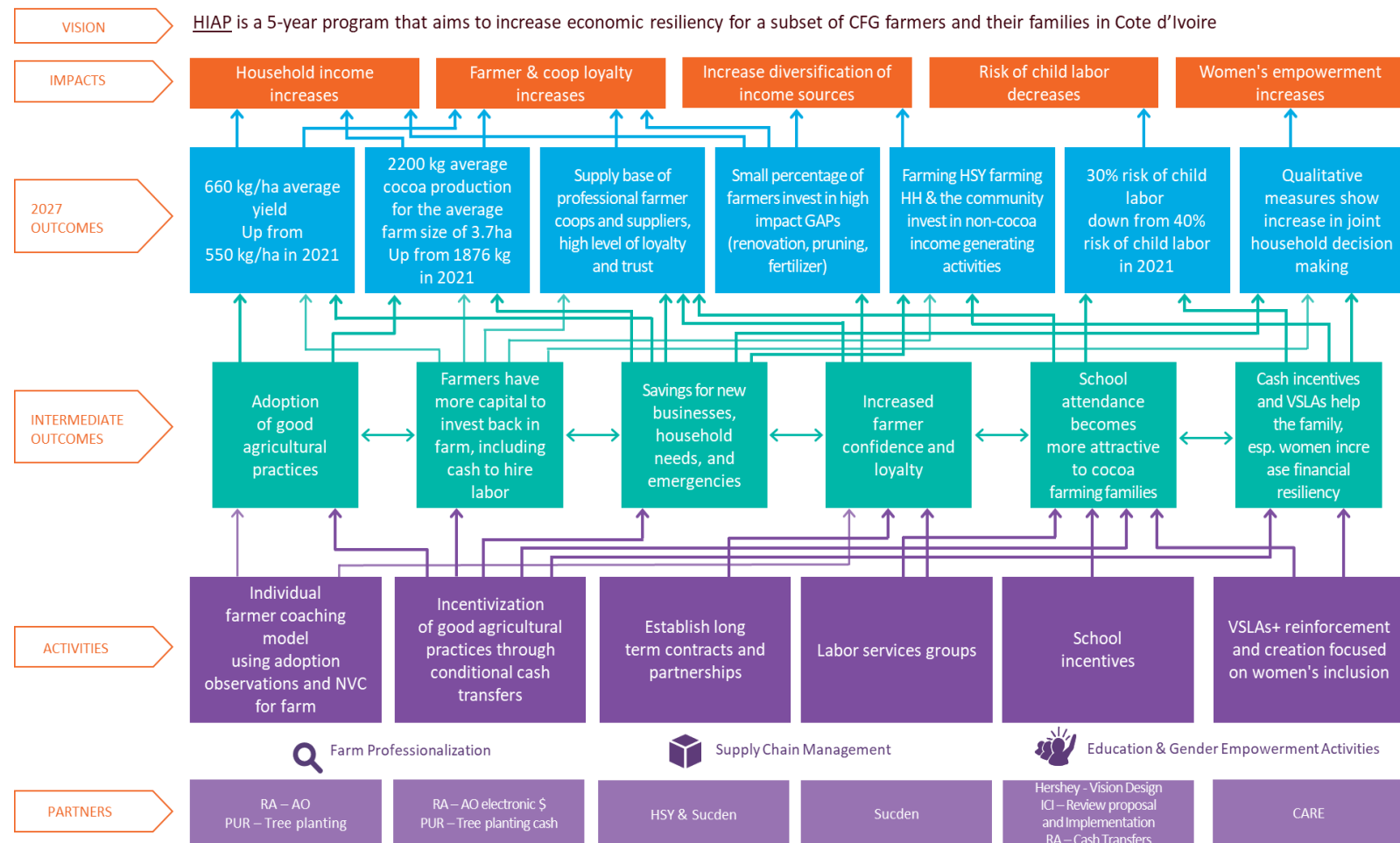


Illustration A1 Théorie du changement HIAP

To explore
the potential
of nature to
improve the
quality of life



Wageningen Social & Economic Research
P.O. Box 88
6700 AB Wageningen
Pays-Bas
Tél. +31 (0)317 48 48 88
E-mail : info.wser@wur.nl
wur.eu/social-and-economic-research

Wageningen Social & Economic Research
RAPPORT 2025-127-3

La mission de Wageningen University & Research est d'« Explorer le potentiel de la nature pour améliorer la qualité de vie ». Sous la bannière Wageningen University & Research, l'université de Wageningen et les instituts de recherche spécialisés de la Wageningen Research Foundation unissent leurs forces pour trouver des solutions relatives à l'alimentation saine et à l'environnement de vie. Avec sa trentaine d'agences, ses 7 700 employés (7 000 ETP), 2 500 doctorants et candidats à un doctorat en ingénierie, 13 100 étudiants et quelques 150 000 participants à ses programmes de formation continue, Wageningen University & Research est une référence dans son domaine. Son approche unique se caractérise par une appréhension holistique des enjeux et par une collaboration interdisciplinaire.